

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2450 - MERCREDI 4 NOVEMBRE 2015

CROISSANCE EUROPÉENNE ET CHINOISE EN PANNE

Les deux secrets de survie de la RDC durant la crise

Selon le Premier ministre Matata Ponyo qui tenait mardi une conférence de presse en marge de la 10^e édition de la Conférence économique africaine (CEA), la RDC a mieux résisté que la Zambie et l'Angola, deux pays dont les économies reposent sur une seule matière première, en l'occurrence le cuivre pour l'un et le pétrole pour l'autre, parce qu'elle a mis en œuvre des clignotants économiques efficaces et a poursuivi ses réformes. La baisse actuelle des cours des matières premières à l'échelle internationale constitue le deuxième choc exogène qui met à dure épreuve son économie.

Matata Ponyo a réaffirmé les priorités de la RDC qui continueront à tourner autour de la préservation de la stabilité macro-économique, des réformes nécessaires pour libérer les forces de production, de l'amélioration du climat des affaires et des défis énergétiques. Cela ne l'a pas empêché de revoir à la baisse les prévisions de croissance (8,2% en 2013; 9,5% en 2014 et 8,4% en 2015).



Des participants aux concertations nationales de septembre 2013

ENJEU DE L'HEURE

Convocation imminente du dialogue politique

La dernière réunion interinstitutionnelle tenue lundi présidée par le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, en tant que garant de la bonne marche des institutions de la République, a eu le mérite de baliser la voie pour la tenue du Forum national. Cette réunion de haut niveau à laquelle tous les animateurs des principales institutions du pays ont pris part a permis de « dégager une vision commune sur l'impératif de rechercher un consensus autour des contraintes soulevées par les uns et les autres dans le cadre d'un dia-

logue politique qui pourrait être convoqué incessamment ».

Déjà, il est fait état de la mise en place éventuelle d'un comité préparatoire juste après la signature tant attendue de l'ordonnance présidentielle convoquant ces assises. Cette structure aura la latitude de régler tous les détails ayant trait à l'organisation technique et matérielle de ce que d'aucuns qualifient de « forum de la dernière chance » et auquel adhère déjà une frange de l'opposition.

INTERVIEW

Didace Pembe Bokiaga : « Cop21 est une rencontre de la dernière chance »

Dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, le président du Parti écologiste congolais et président en exercice de la Fédération des écologistes et verts d'Afrique centrale a insisté sur les attentes de ces assises qui vont se tenir en décembre prochain à Paris et qui se résument sur le financement des politiques climatiques. Ces assises, a-t-il déclaré, sont d'une importance vitale pour l'humanité.

Aujourd'hui plus qu'hier s'impose la nécessité de parvenir à un accord contraignant assorti d'engagements fermes à polluer de moins à moins auquel les États incriminés vont souscrire de sorte à booster l'atteinte de l'objectif de -2°C jusqu'à l'an 2100. Didace Pembe espère que le Cop21 pourra amener les États concernés à orienter leurs technologies vers des énergies propres.



Didace-Pembe

JUSTICE

Plus d'adoption internationale en RDC jusqu'à nouvel ordre

ÉDITORIAL

Rétropédalage

Nous n'avons, quant à nous, jamais douté que, sitôt le Référendum passé et la nouvelle Constitution adoptée par le peuple congolais à une large majorité, l'opposition se lancerait dans un rétropédalage qui lui permettrait, de façon paradoxale, de revenir dans la course. Et c'est bien ce à quoi nous assistons depuis le début de la semaine, avec une opposition républicaine qui reconnaît la victoire du « oui », une opposition moins modérée qui suspend les « marches » qu'elle avait annoncées et une opposition radicale qui se retrouve totalement isolée, prise à son propre piège du déni de la démocratie.

Face à de tels retournements, et mise à part la satisfaction qui doit être légitimement la sienne, quelle peut être la réaction de celui qui eut la lucidité et le courage de proposer aux Congolais des institutions mieux adaptées aux réalités du temps présent, autrement dit le Président de la République ? Personne, bien évidemment, ne peut répondre à cette question et seuls les événements à venir diront quelles leçons Denis Sassou N'Guesso, dans le calme de sa maison d'Oyo, a tirées de cette nouvelle consultation populaire. Mais cela n'interdit nullement aux observateurs de la scène politique de tenter d'imaginer ce qui va maintenant se passer.

Face au rétropédalage de l'opposition, il est deux attitudes possibles : la première, la plus tentante certainement, est d'agir comme si celle-ci n'existe plus et de lui faire payer au prix fort les dérapages de toute nature qu'elle a commis ou laissé commettre tout au long de la campagne référendaire ; la seconde est, au contraire, d'aider à l'émergence d'une véritable opposition en instaurant rapidement le statut dont le principe est posé par l'article 63 de la Constitution du 25 octobre 2015 : « L'opposition politique est reconnue en République du Congo... La loi détermine le statut de l'opposition politique ».

Si, comme nous le pensons, la deuxième attitude l'emporte, nous assisterons, sans doute, dans les prochaines semaines, à une redistribution des cartes au sein de cette même opposition qui marginalisera définitivement ses factions radicales et apaisera enfin le débat politique. Autrement dit à une avancée majeure pour le peuple congolais.

Les Dépêches de Brazzaville

BLANCHIMENT D'ARGENT

Les cellules des pays francophones réfléchissent sur les stratégies de riposte

Une réunion internationale regroupant plusieurs pays francophones se tient à Brazzaville depuis le 3 novembre sur la problématique du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme, en vue entre autres d'amplifier la riposte de manière coordonnée dans les pays francophones.

Dix-huit pays francophones d'Afrique dont trois d'Europe (la France, la Belgique et le Luxembourg), prennent part à ces assises dénommées « Forum des centres de renseignement francophones ». La réunion qui s'achèvera ce jeudi est placée sous l'égide du Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabc), un organe sous régional de régulation du secteur.

Dans les échanges, ces spécialistes approfondiront l'épineux problème du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, un fléau qui prend des proportions inquiétantes, tant en Afrique que dans le monde entier. L'objectif principal poursuivi par ces cellules de renseignement francophones, est d'étudier tous

les contours de ce phénomène afin de bâtir de nouvelles stratégies communes et efficaces en vue d'accroître la vigilance, et barrer la voie aux éventuels trafics mafieux des fonds dans les pays francophones concernés.

« Au regard du caractère transnational de cette forme de criminalité, lesdites cellules sont appelées à renforcer la riposte mondiale, au moyen de regroupements inter-cellules, à développer entre elles, des mécanismes efficaces d'échange d'informations et ainsi promouvoir la coopération opérationnelle », précise le conseiller à l'économie et aux statistiques du ministre des Finances, Atta Mwandza M'Akangaléma, qui a ouvert les travaux. Le Congo qui combat efficacement

ces deux grands fléaux mondiaux de l'heure, attend beaucoup de cette concertation. Il devra, via l'Agence nationale d'investigation financière (Anif) que dirige André Kanga, ainsi que toutes les structures mises en place à cet effet, saisir la balle au bond pour barrer la voie à cette criminalité financière. Il devra, dorénavant, non seulement sécuriser son système de transfert de fonds, mais aussi et surtout, veiller scrupuleusement sur l'origine de ces fonds, question de produire des vraies déclarations de soupçon.

« Le Congo attend beaucoup de cette réunion, parce que les résultats obtenus, nous permettront de faire les déclarations de soupçon, dans le contexte de transfert de fonds afin de combattre efficacement le blanchiment d'argent et la lutte contre le terrorisme », conclut le directeur de l'Agence de régulation des transferts de fonds, Robert Massamba-Débat.

Firmin Oyé

RÉFÉRENDUM 2015

La Caresco prend acte des résultats du scrutin

La Coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo (Caresco) a dit avoir pris, le 03 novembre à Brazzaville bonne note du déroulement du référendum et des résultats qui en découlent.

La déclaration de la Caresco fait suite à la réunion élargie des membres du bureau exécutif national et ceux du commissariat national aux comptes, les présidents des réseaux ainsi que les membres des commissions d'organisation des cérémonies.

« Nous nous sommes retrouvés pour faire le point de ce qui s'est passé dans le pays. Nous sommes contents du fait que nos doléances ont été respectées. En août 2014, au cours de notre congrès nous

avons sollicité du président de la République, au regard de toute la cacophonie qui régnait autour de ce débat sur le changement de la Constitution, l'usage de la sagesse. Nous lui avons dit qu'au moment venu il recourt au peuple. C'est ce qui fut fait et aujourd'hui nous constatons que tout s'est bien déroulé. Nous prenons acte du déroulement du référendum et de ses résultats », a indiqué Dieudonné Moussala, vice-président de la Caresco chargé des droits des consommateurs.

Toutefois, bien avant le scrutin référendaire, il y avait dans les quartiers sud de Brazzaville, des manifestations de l'opposition occasionnant quatre morts et des blessés.

Face à cette situation, la Caresco a éprouvé « un regret ». Elle en ap-

pelle tous les acteurs politiques « à plus de retenue pour affronter les prochaines échéances électorales dans un climat de paix », a ajouté Dieudonné Moussala.

Afin de rendre plus visible son organisation sur l'échiquier national et international, la Caresco compte créer un site web pour mettre en ligne tous ces rapports d'activités. Elle s'approprie également à célébrer, en février prochain, son 15^e anniversaire.

Rappelons qu'au Congo, la Caresco est la plus grande plateforme des organisations de la société civile au regard de sa représentativité nationale et des organismes affiliés. Elle compte actuellement plus d'une vingtaine d'associations et organisations non gouvernementales œuvrant dans divers domaines.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JOURNÉE AFRICAINE DE LA JEUNESSE

Les jeunes congolais s'interrogent sur leur place dans l'agenda 2063

Célébrée chaque le 1er novembre depuis 2006, la Journée africaine de la jeunesse a été commémorée cette année sur le thème : « Année africaine des droits de l'Homme vers l'agenda 2063-l'Afrique que nous voulons ».

développement 2063, rôle de la jeunesse ». En effet, cette thématique nationale a été divisée en deux sous-thèmes, à savoir : « l'Agenda 2063 » et le « rôle de la jeunesse ». Une occasion

la situation de la jeunesse congolaise à quelques jours de la promulgation de la nouvelle Constitution.

Le secrétaire général du Conseil national de la jeunesse (CNJ-Congo), Char-

« Aujourd'hui, un Africain sur deux a moins de 25 ans. Cela revient à dire que la jeunesse incarne l'espoir; nourrit le rêve et assure l'avenir. Toutefois, l'espoir; le rêve et l'avenir ne ryth-

pour le bien-être du pays. « Il faut vouloir que nos actions soient prises pour des exemples », a précisé Char-mel Guedois Itsissa.

Présidant la rencontre, le directeur du cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire, de l'alphabétisation, de la Jeunesse et de l'éducation civique, Adolphe Mbou-Maba, a rappelé que l'Afrique est un continent aux potentialités considérables. Elle devrait, d'après lui, être mue par une jeunesse œuvrant au quotidien pour l'émergence des valeurs de paix, de démocratie, de création de richesse, du vivre-ensemble et d'épanouissement collectif.

Cette conférence-débat devra, a indiqué Adolphe Mbou-Maba, permettre aux jeunes « d'engager des échanges fructueux, en toute responsabilité, en gardant incandescente la flamme de l'espoir; espoir d'un continent prenant à bras-le-corps les rênes de sa destinée ». Il a, par ailleurs, rendu un hommage mérité à tous les pionniers du mouvement juvénile congolais et africain ayant fait œuvre utile dans le temps et l'espace.

Parfait Wilfried Douniama



Une vue des participants

Le Congo qui n'a pas voulu rester en marge de cet événement l'a célébré le 2 novembre à travers une conférence-débat organisée au ministère de la Justice sur le thème : « L'agenda de

donnée à Roch Matondo et Précieux Massouemé, deux orateurs d'édifier l'assistance sur les deux sous-thèmes. Ce qui a donné lieu à un échange jugé fructueux par certains observateurs sur

mel Guedois Itsissa, a rappelé l'importance du thème international qui est, selon lui, révélateur et devrait interpellé la conscience de la jeunesse africaine en général et congolaise en particulier.

ment pas avec la violence, l'incivisme et vandalisme », a-t-il indiqué.

Il a, enfin, invité la jeunesse congolaise à plus de vigilance, de maturité et de rationalité dans ses actes

ACTION HUMANITAIRE

Samuel Eto'o entre le football et la santé

Habitué des œuvres de charité, l'attaquant camerounais a décidé d'aider la Fédération internationale de football association (Fifa) à promouvoir les programmes « 11 pour la Santé » et « 11 contre Ebola » en Afrique

Dans le cadre de cette promotion, l'ancien capitaine des Lions indomptables du Cameroun, Samuel Eto'o, et le médecin en chef de la Fifa, le Pr Jiri Dvorak, se rendront en Sierra Leone et au Ghana. En Sierra Leone, l'un des trois pays les plus affectés par cette pandémie, les deux hommes visiteront les communautés touchées par Ebola et évalueront l'efficacité de la campagne d'urgence « 11 contre Ebola », lancée en 2014 par l'instance dirigeante du foot mondial et la Banque mondiale. Pour Samuel Eto'o, le football est le plaisir d'être ensemble et un moyen sûr d'améliorer la santé. « Pour rester en forme, il faut être discipliné et la discipline est un outil formidable pour éduquer les jeunes gens et leur faire adopter un mode de vie plus sain », a-t-il indiqué.

Rappelons que le Camerounais, Samuel Eto'o, n'est pas la seule star du football à s'associer à ce combat. Le Brésilien Neymar, le Portugais Cristiano Ronaldo et l'Ivoirien Didier Drogba travaillent avec la Fifa pour faire passer des messages de santé publique et aider à empêcher la propagation du virus Ebola.

P.W.D.

ENTREPRENEURIAT JUVÉNILE

« le CNJ a su mener son plaidoyer », estime Armel Maouakany

La communauté africaine a célébré le 1er novembre, la Journée africaine de la jeunesse sur le thème : « Année africaine des droits de l'Homme vers l'agenda 2063-l'Afrique que nous voulons ». Abordé le 2 novembre à Brazzaville, en marge de cet événement, le secrétaire général du Club les amis du Congo, membre du Conseil national de la jeunesse (CNJ-Congo), nous parle des victoires remportées par leur institution ainsi que du comportement actuel des jeunes.

Les Dépêches de Brazzaville (LBD) : Pouvez-vous revenir sur les victoires que le CNJ-Congo a eu à remporter depuis sa mise en place ?

Armel Maouakany (A M) : Depuis que le CNJ-Congo a été mis en place, nous avons déjà remporté des victoires. Il y a de nos jours, des jeunes qui ont bénéficié du soutien du gouvernement par l'entremise du ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique, notamment des subventions au niveau de l'entrepreneuriat juvénile. Ces jeunes sont



devenus aujourd'hui des promoteurs d'entreprises parce que le CNJ a su mener son plaidoyer. Il faut aussi reconnaître qu'avec la nouvelle République qui sera promulguée incessamment, le CNJ s'est battu pour que l'âge d'accès au pouvoir soit revu à la baisse à 30 ans et celui de la députation à 18 ans. De même, dans la nouvelle Constitution, le CNJ devient un organe consultatif, ce sont des combats qu'il faut quand même saluer parce que, sans le plaidoyer du CNJ, je crois que, les jeunes

devraient toujours rester en arrière-plan.

LDB : Au regard des violences qui ont émaillé la période post-référendum, nous avons l'impression que le code de bonne conduite des jeunes que le ministère a élaboré avec le CNJ n'avait pas été bien compris ?

A M : Vous savez que, ce que nous avons observé pendant la campagne référendaire, ce n'est pas seulement un problème pour lequel le CNJ devrait répondre mais aussi certains membres des partis politiques. Vous savez aussi bien que nous, que ces jeunes qui ont posé des actes de vandalisme, ont répondu justement aux instructions de leurs leaders. Je crois que le CNJ est en train de voir comment élaborer des stratégies afin de descendre dans les arrondissements pour discuter avec les jeunes parce qu'il faut retenir que la mission de la jeunesse n'est pas de suivre les partis politiques qui les incitent à la violence.

Propos recueillis par P.W.D.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/CNSS-CGMP/2015

« Recrutement d'un cabinet d'études devant réaliser les études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la Caisse nationale de sécurité sociale de la Cuvette – ouest (Ewo) »

Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publics paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics de l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP) n° 176 du 23 septembre 2015. La caisse nationale de sécurité sociale a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2015 des fonds, afin de financer le projet de construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Cuvette – ouest à Ewo. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N°PI 001/CNSS/CGMP/2015 relatif à la réalisation d'une étude en vue de la construction de ce siège.

1-Objectif de la mission

De façon générale, il est prescrit au consultant de concevoir un modèle du bâtiment R+3 devant abriter les services de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale d'Ewo et particulièrement :

- Elaborer les éléments graphiques (plan des installations) ;
- Elaborer l'avant projet sommaire (APS) ;
- Elaborer l'avant projet détaillé (APD).

2- Mission du consultant

- procéder aux relevés topographiques et relevés des études géotechniques ;
- présenter la configuration générale du bâtiment en rapport avec l'emplacement du terrain ;
- dresser le plan du bâtiment ;
- proposer la configuration des bureaux ;

3-Profil du consultant

Pour répondre aux critères de qualification, le consultant devra être un cabinet d'architecte ayant une qualification minimum requise, notamment :

- L'expérience : une expérience professionnelle dans le domaine des études des bâtiments administratifs d'au moins

cinq (05) ans est requise ;

- La qualification : une bonne qualification des experts (architectes) composant le cabinet est requise ;
- L'expérience : la preuve que le cabinet a déjà réalisé des prestations similaires devra être apportée ;
- La capacité financière du cabinet : le cabinet doit justifier de sa capacité financière (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

4-Financement

Le financement de l'étude incombe au budget de la caisse nationale de sécurité sociale, exercice 2015, volet investissement.

5- Lieu et Durée de la mission

La mission se déroulera à Brazzaville pendant une période de deux (2) mois avec visite du site

6- Informations complémentaires

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale invite, par le présent avis, les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services sus indiqués.

Les cabinets intéressés devront fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations relatives à la mission (brochures du cabinet, références concernant l'exécution des missions analogues, l'expérience dans le domaine, objet de la mission).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant cette mission à l'adresse ci-dessous mentionnée de 08 heures à 15 heures.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être déposés sous pli fermé en quatre (04) exemplaires, dont un original et trois copies portant clairement la mention

« Manifestation d'intérêt n° 001/CNSS-CGMP 2015 relatif au recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale d'Ewo ».

Ils devront comprendre :

•Une lettre de motivation ;

•Une lettre de présentation du cabinet faisant ressortir les informations suivantes :

-Les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le cabinet (intitulé de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution au cours des dernières années) ;

-La capacité financière (accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière ;

-Toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

Une liste restreinte des candidats pré-qualifiés sera établie à l'issue de cet avis à manifestation d'intérêt, à qui, le dossier de demande de proposition sera adressé.

Un cabinet sera sélectionné selon les procédures définies dans le code des marchés publics de la république du Congo. Lieu, Date et heure limite de dépôt des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous mentionnée au plus tard le 14 novembre 2015.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Caisse Nationale de Sécurité Sociale, (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 1er étage) sise, boulevard Denis Sassou Nguesso, rond point de la gare, centre ville, en face des MUCODEC, Brazzaville, Congo.

Tél : 00242 22 283 54 97/00242 06 975 84 57.

Fait à Brazzaville, le

Le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale

Evariste ONDONGO

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/CNSS-CGMP/2015

« Recrutement d'un cabinet d'études devant réaliser les études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Lékoumou (Sibiti) »

Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publics paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics de l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP) n° 176 du 23 septembre 2015. La caisse nationale de sécurité sociale a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2015 des fonds, afin de financer les études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Lékoumou à Sibiti. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N°PI 002/CNSS/CGMP/2015 relatif à la réalisation d'une étude en vue de la construction de ce siège.

1-Objectif de la mission

De façon générale, il est prescrit au consultant de concevoir un modèle du bâtiment R+3 devant abriter les services de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Lékoumou et particulièrement :

- Elaborer les éléments graphiques (plan des installations) ;
- Elaborer l'avant projet sommaire (APS) ;
- Elaborer l'avant projet détaillé (APD).

2- Mission du consultant

- Procéder aux relevés topographiques et relevés des études géotechniques ;
- présenter la configuration générale du bâtiment en rapport avec l'emplacement du terrain ;
- dresser le plan du bâtiment ;
- proposer la configuration des bureaux ;

3- Profil du consultant

Pour répondre aux critères de qualification, le consultant devra être un cabinet d'architecte ayant une qualification minimum requise, notamment :

- L'expérience : une expérience professionnelle dans le domaine des études des bâtiments administratifs d'au moins cinq (05) ans est

requis ;

- La qualification : une bonne qualification des experts (architectes) composant le cabinet est exigée et devra être prouvée ;
- L'expérience : la preuve que le cabinet a déjà réalisé des prestations similaires devra être apportée ;
- La capacité financière : la capacité financière du cabinet est également exigée (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

4-Financement

Le financement de l'étude incombe au budget de la caisse nationale de sécurité sociale, exercice 2015, volet investissement.

5- Lieu et Durée de la mission

La mission se déroulera à Sibiti pendant une période de deux (2) mois.

6- Informations complémentaires

La caisse nationale de sécurité sociale invite, par le présent avis, les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services sus indiqués.

Les cabinets intéressés devront fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations relatives à la mission (brochures du cabinet, références concernant l'exécution des missions analogues, l'expérience dans le domaine, objet de la mission).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant cette mission à l'adresse ci-dessous mentionnée de 08 heures à 15 heures.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être déposés sous pli fermé en quatre (04) exemplaires, dont un original et trois copies portant clairement la mention

« Manifestation d'intérêt n° 001/CNSS-CGMP 2014 relatif au recrutement d'un cabinet pour la réalisation des études en vue de la construction du siège de la direction départementale de la caisse nationale de sécurité sociale de la Lékoumou ».

Ils devront comprendre :

•Une lettre de motivation ;

•Une lettre de présentation du cabinet faisant ressortir les informations suivantes :

-Les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le cabinet (intitulé de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution au cours des dernières années) ;

-La capacité financière (accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière ;

-Toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

Une liste restreinte des candidats pré-qualifiés sera établie à l'issue de cet avis à manifestation d'intérêt, à qui, le dossier de demande de proposition sera adressé.

Un cabinet sera sélectionné selon les procédures définies dans le code des marchés publics de la république du Congo.

Lieu, Date et heure limite de dépôt des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous mentionnée au plus tard le 19 novembre 2015 à 12 heures, heure locale.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Caisse Nationale de Sécurité Sociale, (Cellule de Gestion des Marchés Publics, 1er étage) sise, boulevard Denis Sassou Nguesso, rond point de la gare, centre ville, en face des MUCODEC, Brazzaville, Congo.

Tél : 00242 22 283 54 97/00242 06 975 84 57.

Fait à Brazzaville, le

Le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale

Evariste ONDONGO

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Est ce qu'il faut une bataille ou du dialogue pour essayer de construire des compromis ? Moi, je fais le choix du dialogue ».

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT (syndicat français), RFI, 20 octobre 2015

« Il va falloir décider si on veut des sociétés corrompues vivant de la générosité des autres ou si l'on veut créer notre propre richesse. »

Angélique Kidjo, chanteuse béninoise, Jeune Afrique, 14 avril 2014

« On s'oppose à la possibilité de pouvoir être localisé par les services de l'Etat mais on demande la géolocalisation de son smartphone pour des raisons d'utilité pratique. »

Alain Juillet, ancien directeur du renseignement à la DGSE (France), Libération (Libertés chéries), 26 octobre 2015

« C'est surtout dans le détail qu'il est dangereux d'asservir les hommes ».

Tocqueville, cité par Gaspard Koenig, directeur du Think tank GénérationLibre, Libération (Libertés chéries), 26 octobre 2015

« On ne peut pas penser une vraie stratégie économique de la francophonie sans mobilité. Après, c'est aussi travailler à l'essor des peuples. »

Michaëlle Jean, secrétaire générale de la Francophonie, Le Point, 22 octobre 2015

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

CÔTE D'IVOIRE

Deux défis à relever pour Alassane Ouattara

Réélu pour un nouveau mandat de cinq ans dès le 1er tour de l'élection présidentielle du 25 octobre, le président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara a donné quelques indications sur les grands axes de son second et dernier mandat lors de son investiture le 03 novembre à Abidjan.

« Je suis heureux car notre pays a remporté une grande victoire », a déclaré le chef de l'Etat. Pour Alassane Ouattara la Côte d'Ivoire a pu démontrer au monde entier que son pays peut organiser des élections sans violence. Le président de la République a félicité également tous les candidats qui lui ont adressé leurs félicitations dès l'annonce des résultats.

Dans son discours d'investiture, le président de la République est revenu sur son bilan du premier mandat notamment celui de la réconciliation et de la relance économique qui « ont connu des avancées notables ». En outre, il a levé le voile sur son programme de gouvernement. Pour lui «

l'ivoirien nouveau » ne doit pas être un simple concept, mais des actions concrètes pour contribuer au bien-être des populations. L'intensification de la réconciliation et le renouvellement de la Constitution sont entre autres les priorités du nouveau mandat de 5ans.

Lors du scrutin du 25 octobre, Alassane Ouattara a recueilli, 2 618 229 voix réalisant ainsi un score de 83,66% supérieur à la majorité absolue pour 3 129 742 suffrages exprimés, fixant ainsi la majorité absolue à 1 564 872 voix. Le Président Sénégalais, Macky Sall, par ailleurs président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et son homologue Béninois Thomas Boni Yayi, le corps diplomatique, ainsi que la majorité des candidats à l'élection présidentielle ont rehaussé leur présence à cette cérémonie.

Le Conseil constitutionnel présidé par Koné Mamadou, a dans un premier temps procédé à la lecture de la décision n°CI-2015-EP-162/02-11/CC/SG, confirmant la victoire d'Alassane Ouattara telle que proclamée par la

Commission électorale indépendante (CeI), le 28 octobre dernier.

En novembre 2010 Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara se sont proclamés tous les deux vainqueurs de la présidentielle. Leur désaccord avait plongé pendant cinq ans le pays dans des violences postélectorales qui a coûté la vie à plus de 3000 personnes, mais Alassane Ouattara avait finalement été investi en mai 2011.

Alassane Ouattara, cet économiste né en 1942 à Dimbokro dans le Centre de la Côte d'Ivoire et qui est passé par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), est déterminé à remettre en marche la croissance de son pays.

Il entend exprimer cette ambition par des grands travaux, la création d'emploi, la hausse des investissements étrangers, mais surtout par son soutien à l'industrie du cacao, le fleuron du pays. En quatre ans d'exercice du pouvoir, le taux de croissance sous Alassane Ouattara est de plus de 9%. Il se félicite de cette performance.

Yvette Reine Nzaba

PRÉSIDENTIELLE EN TANZANIE

La commission électorale annonce la victoire de John Magufuli

La Commission électorale nationale (NEC) tanzanienne a annoncé, le 29 octobre, la victoire du candidat du parti au pouvoir John Magufuli à la présidentielle, un résultat immédiatement rejeté par l'opposition dont le candidat s'est autoproclamé vainqueur.

John Magufuli a obtenu 58,46% des suffrages exprimés (8,8 millions de voix), selon les résultats proclamés par la NEC. Son principal rival Edward Lowassa, le candidat du Chadema (Parti pour la démocratie et le développement), principale formation de l'opposition, a récolté 39,97% des suffrages (6,07 millions de voix). « Je déclare formellement que John Pombe Magufuli a été élu président de la République unie de Tanzanie », a annoncé le président de la commission, Damian Lubuva. Edward Lowassa a refusé

d'accepter les résultats annoncés par la commission électorale et s'est autoproclamé vainqueur avec 62% des voix. « C'est moi et personne d'autre. Nous refusons d'accepter cette tentative de déposséder les citoyens de Tanzanie de leurs droits démocratiques, ce que fait exactement la Commission électorale nationale en annonçant des

« Je déclare formellement que John Pombe Magufuli a été élu président de la République unie de Tanzanie »

résultats qui ne sont pas vrais », a-t-il déclaré.

La Commission électorale a publié les résultats à l'échelle nationale en dépit de l'annulation des élections à Zanzibar, où quelque 500 000 élec-

teurs devaient désigner leur propre président et leurs députés, mais aussi le nouveau président tanzanien. La Commission électorale de Zanzibar a décidé le 28 octobre d'invalider les élections sur l'archipel en raison de fraudes et de convoquer un nouveau scrutin. John Magufuli a été ministre des Travaux publics dans le précédent gouvernement. Il succède à Jakaya Kikwete, qui n'a pas brigué un nouveau mandat conformément aux dispositions de la Constitution. Agé de 55 ans, le nouveau président est un ancien professeur de mathématiques et de chimie apprécié pour son savoir-faire et son intégrité. Il avait aussi occupé plusieurs postes ministériels auparavant. Magufuli est chrétien, Kikwete est musulman. Une règle non écrite veut que chrétiens et musulmans se succèdent au pouvoir en Tanzanie où les deux communautés rassemblent chacune la moitié de la population.

Yvette Reine Nzaba

TRANSPORT FLUVIAL

Le port de Brazzaville en quête de recettes

Dans un article récent dans *Les Dépêches de Brazzaville*, le directeur du Port autonome de Brazzaville s'expliquait sur les défis auxquels fait face sa structure.

« Nous sommes en pleine relance aujourd'hui », affirmait Jean-Pierre Ndoussa qui s'appuyait sur un partenariat signé avec une société spécialisée.

« Nous avons cédé l'acconage et la manutention », ajoutait-il, malgré le patrimoine du port « concédé » pour la construction d'un complexe hôtelier.

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?

5 jours

2 au 6 novembre 2015

La conduite du changement dans les organisations

3 jours

11 au 13 novembre 2015

Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements

4 jours

16 au 19 novembre 2015

Négocier avec ses fournisseurs stratégiques

3 jours

18 au 20 novembre 2015

La responsabilité sociétale des entreprises

5 jours

23 au 27 novembre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

DECLARATION DE LA CONFEDERATION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS DU CONGO -CSTC-

Réuni ce jour 02 novembre 2015 à son siège à Brazzaville, sous la Présidence du camarade ELAULT Bello Bellard Président de la confédération syndicale des travailleurs du Congo en sigle CSTC, le secrétariat confédéral s'est penché sur la situation sociopolitique qui prévaut dans notre pays.

En effet, depuis l'enclenchement du débat sur le changement ou non de la constitution jusqu'à la tenue du référendum le 25 octobre 2015 et dans le contexte actuel dominé par l'impérieuse nécessité de consolider le dialogue social et de réduire la propension de mouvements susceptibles de troubler la paix sociale chèrement acquise et dans ce contexte politique si sensible et délétaire, la



CSTC présente très respectueusement à son Excellence, Monsieur le Président de la République, ses sincères encouragements et son total soutien pour sa démarche salubre, inhérente aux concertations citoyennes avec les forces vives de notre Nation, ayant abouti à la tenue du référendum, dont les résultats sont disponibles à ce jour.

La CSTC se félicite de l'initiative de son Excellence, Monsieur le Président de la République combien louable, qui donne un contenu concret au dialogue, qui est non seulement une vertu, mais aussi et surtout une quête permanente de tout syndicat responsable et démocratique.

En effet, la démocratie c'est le dialogue sain et franc entre les acteurs fussent-ils politiques ou de la société civile. Parce qu'il n'y a pas meilleure voie en démocratie que celle du débat public, qui permet à toutes les opinions, à toutes les contradictions de s'exprimer librement.

La CSTC, convaincue que les libertés de pensée, d'expression et d'association doivent être traduites en actes concrets dans les conditions régissant la vie des travailleurs et leurs relations avec leurs employeurs, publics ou privés, mène résolument des actions revendicatives pour le raffermissement du dialogue social proactif.

La liberté n'est pas plurielle, elle est une et indivisible comme la République. Elle peut se décliner en liberté d'expression, de la presse ou liberté syndicale. Elle reste la liberté.

A contrario, cela requiert le respect de la diversité des opinions,

la tolérance et le droit de chacun de croire ou de ne pas croire, sans renier ses positionnements et revendications.

La CSTC est solidaire, démocratique, une et indivisible. Sa vocation est d'unir les travailleurs et de promouvoir le syndicalisme libre, indépendant et démocratique, ainsi que les actions des organisations syndicales des branches d'activités professionnelles du Congo affiliées. La défense des intérêts matériels, moraux, corporatifs, interprofessionnels et socio-économiques des salariés, demeure le fondement de son action à l'effet d'améliorer les conditions de travail et de vie des salariés.

A cet effet, la CSTC a fait ses preuves sur le maintien de la paix sociale dans notre pays, face à l'acuité des problèmes et l'urgence des exigences souvent légitimes du monde du travail.

Devant l'histoire et le passé récent du Congo, il n'y a pas de meilleurs témoins que les travailleurs, ces premières victimes des situations de non-paix pour mesurer l'importance de la paix et magnifier sa quête permanente.

Sans la paix aucun investissement n'est possible, la perte des outils de travail a été l'un des marqueurs significatifs et indélébiles, pour les travailleurs et les employeurs, des périodes de conflits traversées par notre pays.

Nous n'allions plus recommencer la même bêtise dite « humaine ». Non, non et non, plus jamais ça ! Pour nous les travailleurs et pour notre pays, la paix restera notre principale revendication.

Devant toute situation cruciale pouvant durablement affecter la vie de notre Nation, la Centrale syndicale la plus représentative vous encourage, Monsieur le Président de la République, à toujours vous référer au PEUPLE et à toujours rechercher les solutions idoines pour la paix, gage du développement et condition sine qua non de création des emplois.

L'expression démocratique voudrait que personne ne parle à la place du peuple qui, en la matière, reste et demeurera souverain en toutes circonstances. Il s'agit tout simplement de lui laisser l'entière jouissance de sa souveraineté.

Au nom de la paix sociale, la CSTC a participé à toutes les concertations citoyennes dans un esprit d'ouverture, portée par la perspective assurée d'une dynamique d'adhésion du monde du travail aux conclusions de Sibiti.

Les tournants décisifs de l'histoire de notre pays ont permis de relever le rôle déterminant des syndicats, socles de la société civile. De ce fait et malgré la baisse des cours pétroliers, il est pertinent que le Gouvernement confirme l'application des accords signés avec les partenaires sociaux, notamment la mesure de relèvement à 300, de la valeur du point d'indice de solde des agents de l'Etat.

La remise en cause de cette clause de l'Accord signé le 12 Août 2013, entre le Gouvernement et les partenaires sociaux, pourrait porter entorse à l'action gouvernementale et fragiliser le monde du travail.

De même, l'adoption du nouveau Statut général des agents de l'Etat et du nouveau Code du travail aiderait à décrire l'environnement national de production de richesses.

La CSTC exhorte la classe politique congolaise à faire preuve de maturité politique en s'éloignant de plus en plus du spectre de la division et définir tous ensemble l'action commune, efficiente, dans l'intérêt supérieur de la nation.

CSTC : Lutte- Solidarité- Victoire

**Fait à Brazzaville le 02 novembre 2015
Le Secrétariat Confédéral**

DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Le ministère français de la Défense fait le point sur les opérations Barkhane et Sangaris

La Grande Muette à Paris, a fait le point sur la situation Barkhane au Mali et Sangaris en Centrafrique, le 29 octobre.

Selon le ministère, à la fin du mois d'octobre, la situation dans la Bande sahélo-saharienne (BSS) est restée calme. Au Mali, les discussions en faveur de la paix se poursuivent. Sur le plan opérationnel, les Forces armées des pays du G5 Sahel (Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad) poursuivent leurs opérations à dominante transfrontalière pour endiguer les capacités d'action des groupes armés terroristes.

La force Barkhane conserve un rythme opérationnel soutenu. La semaine, a été marquée par l'achèvement de la montée en puissance de la composante aéromobile. Disposant désormais de 17 hélicoptères (Tigre, Puma, Caïman, Cougar, Gazelle, Caracal), cette composante est déployée au Mali, au Niger et au Tchad, où sont respectivement stationnés 2 sous-groupements aéromobiles (Gao et Madama) et un détachement d'hélicoptères de manœuvre à N'Djamena (Tchad). Barkhane dispose ainsi d'un outil lui permettant de s'affranchir des contraintes liées à l'immensité

desertique et à l'étendue de la zone d'action, souligne le ministère de la Défense. A cet égard, la composante aéromobile occupe un rôle majeur dans la conduite des opérations.

Permettant d'accroître la mobilité et d'inverser le principe d'incertitude, elle confère à la force la capacité de mener, à l'endroit et au moment qu'elle choisit, des actions de feu, de renseignement ou de mouvement, en appui et en complément des troupes déployées au sol. Au total, la composante aéromobile a réalisé 5 000 heures de vol depuis le 1er août 2014, date du lancement de Barkhane, explique la Grande Muette.

De façon complémentaire, la composante Air a assuré la permanence des actions aériennes. Depuis le 22 octobre, les équipages ont réalisé 73 sorties dont 27 dédiées aux vols de renseignement/surveillance (ISR) et 12 sorties chasses. Le drone Reaper a battu son nouveau record d'endurance en effectuant près de 25h06 de temps de vol.

Leur vitesse de déplacement et la

qualité des images prises sont devenues un atout indéniable dans la réalisation des missions d'appui renseignement aux opérations de lutte contre le terrorisme menées par Barkhane, souligne-t-on au ministère.

Le précédent record, datant de décembre 2014 était de 24 heures et 30 minutes, a indiqué le lieutenant-colonel Richard qui a participé en tant que pilote à cette mission au profit de la force. Depuis janvier 2014 dans le cadre des opérations Serval puis Barkhane, ces drones opèrent au sein du détachement air de Niamey au Niger pour renforcer les capacités de surveillance et de renseignement de la force.

Afin de s'affranchir de la contrainte géographique liée à l'immensité du théâtre sahélo-saharien, la France a mis en place à Niamey des drones Reaper et Harfang. Leurs capacités « intelligence, surveillance et reconnaissance » s'inscrivent au cœur de la mission aérienne et viennent en appui et en complément des autres capteurs.

L'opération Barkhane regroupe 3 500 militaires dont la mission, avec les pays du G5 Sahel, consiste à lutter contre les groupes armés terroristes pou-

vant agir dans la bande sahélo-saharienne.

L'opération Sangaris

En Centrafrique, la situation sécuritaire reste globalement calme mais fragile, avec deux tendances opposées. D'un côté une évolution positive du processus devant mener aux élections – plus de 90% des électeurs ont ainsi été recensés. De l'autre, les agissements de ceux dont la perspective d'un règlement de la crise menace leurs intérêts.

À Bangui la capitale centrafricaine, des pics de violence localisés continuent de se produire. Pour autant, le dispositif déployé par la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en Centrafrique (Minusca) permet de contenir toute escalade de la violence.

Dans ce contexte, tout en poursuivant ses opérations de relève Sangaris maintient ses patrouilles en appui de la Minusca. En province, les regards sont tournés vers le couloir central et sa périphérie où la situation tend vers un retour progressif au calme. Le climat sécuritaire nécessite cependant la vigilance de la Minusca appuyée par Sangaris.

La secrétaire d'Etat française en charge du Développement et de

la Francophonie, séjournait le 30 octobre en Centrafrique, où elle a apporté le soutien de la France aux autorités de transition. Annick Girardin est arrivée à Bangui dans un climat de recrudescence des violences communautaires entre musulmans et chrétiens.

Ainsi que la mort d'une dizaine de personnes la semaine dernière, plus de 70 morts en septembre dernier, et la crainte d'un nouveau cycle de violences, au lendemain du limogeage de la ministre de la Défense et celui de la Sécurité.

La présidente de transition, Catherine Samba Panza a indiqué que le référendum constitutionnel et le 1^{er} tour des élections présidentielles et législatives auront lieu « avant la fin de l'année 2015 ». Il a fait état d'« un consensus sur la tenue de ces élections en décembre ».

La communauté internationale, la France en tête, pousse à des élections rapides. Mais beaucoup à Bangui s'inquiètent d'une surchauffe électorale et du contexte sécuritaire de nouveau explosif, avec un regain d'activité depuis fin septembre des groupes armés et des tentatives de déstabilisation des fragiles institutions de la transition.

Noël Ndong

MALI

L'armée tue 7 jihadistes du Front de libération du Macina

L'armée malienne a annoncé avoir tué 7 islamistes présumés dans la région de Mopti, près de la frontière avec le Burkina-Faso.

L'opération s'est déroulée le soir du 28 octobre lors des affrontements avec l'armée malienne vers Mopti, au centre du Mali, dans une trentaine de km de la frontière avec le Burkina Faso, dans la forêt de Tiébanda, où les islamistes tentaient d'installer une base.

Aucune information n'a filtré sur l'identité des jihadistes et le mouvement auquel ils appartiennent mais on sait depuis quelques mois, que des attaques et autres actes de violences perpétrés dans la région de Mopti sont attribués au Front de libération du Macina.

Le Front de libération du Macina est apparu dans cette région au début de l'année 2015. Il serait dirigé par le prédicateur radical peul Amadou Koufa, recherché par les autorités maliennes. Ces affrontements sont intervenus alors que l'armée malienne a déclenché au début de cette semaine une opération d'envergure dans la région de Mopti visant à « traquer » les jihadistes et assurer la sécurité des biens et des personnes.

Le Mali face à la cybercriminalité

Parallèlement, le Mali fait face à un autre front contre le jihadisme. Celui de la cybercriminalité. Des pirates connectés menant des attaques contre les réseaux informatiques prolifèrent. Cette autre forme de criminalité vise les médias, les gouvernements et les entreprises. Pour y faire face à cette nouvelle menace mal connue, les autorités maliennes ont organisé récemment un colloque international. Les groupes terroristes utilisent Internet à des fins de propagande mais aussi de recrutement ou même de commandement sur le terrain. Il s'agit alors de protéger ou de surveiller l'ensemble des télécommunications du pays. Mais cette cybermenace n'est pas que terroriste, parfois elle peut revêtir un visage frauduleux, dont les Etats africains refusent d'en parler. Internet est une source de revenus de réseaux de crimes organisés, de groupes armés, et de personnes isolées, permettant ensuite d'acheter des armes, de conquérir de plus grands territoires, et de consciences. Cet argent et les armes en provenance de Libye ont contribué à faciliter la rébellion au Mali en 2010, et continuent à alimenter les conflits aujourd'hui, selon les experts.

La fragmentation de la Libye et l'insécurité généralisée

La fragmentation de la Libye et l'insécurité régnante ont eu un effet d'entraînement dans tout le Sahel et le Maghreb. Ces groupes ne manquent pas d'opportunités d'alliance pour tirer profit ou racketter. Dans certaines régions, cette économie mafieuse surpasse sa capacité de l'Etat à gérer les affaires, perturbe ou à sape le pouvoir et sa légitimité.

Selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, l'arsenal du régime Kadhafi comptait 22 000 lance-missiles dont au moins 17 000 sont portés manquants et 400 sont partis dans le trafic avec certitude. On estime qu'entre 10 et 20 000 armes à feu libyennes ont rejoint le Mali, le Niger, le Tchad et le Soudan. Certaines estimations donnent des chiffres bien plus importants, parfois quadruplés, suite à la chute de l'armée libyenne et des institutions de l'Etat.

N.Nd.

SÉCURITÉ

Fin de formation sur l'identification et le traçage des armes légères et de petit calibre et leurs munitions pour les États de l'Afrique centrale

En collaboration avec le Centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (Unrec), La Commission de l'Union africaine (UA), a organisé une formation sur l'identification et le traçage des armes légères et de petit calibre et leurs munitions pour les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cééac), a indiqué un communiqué

Cette formation est organisée dans le cadre de la stratégie et du plan d'action de l'UA sur le contrôle de la prolifération, de la circulation et du trafic illicites des armes légères, adoptés par le sommet de l'UA en 2013, et l'Instrument international permettant aux États d'identifier et de tracer, de façon rapide et fiable, les armes légères et de petit calibre illicites (ITI), adopté par l'Assemblée générale des Nations unies en 2005.

Elle a fait l'objet d'une forte participation des spécialistes et de hauts responsables des forces nationales de défense et de police, des Commissions sur les armes légères et de petit calibre et des ministères des Affaires étrangères de l'Angola, du Burundi, du Cameroun, du Congo, du Gabon, de Sao Tomé et Príncipe et du Tchad.

La formation était constituée d'éléments théoriques et pratiques comprenant une présentation des principes de base et de la méthodologie

pour l'identification, l'enregistrement et le traçage des armes et des munitions illicites, ainsi que pour l'identification du matériel et la préparation des demandes officielles de traçage.

Les participants ont été formés à l'identification correcte des différentes armes légères et de petit calibre et de leurs munitions, y compris leurs calibres, types, modèles, fabricants, numéros de série unique et détenteurs, a-t-on appris.

L'identification et le traçage des armes demeurent un pilier fonda-

L'Afrique est « le marché le plus rentable pour la contrebande d'armes »

mental des efforts de contrôle de la prolifération illicite des armes légères et de petit calibre. Ils permettent aux Etats d'identifier l'évolution du trafic et les points de détournement, ainsi que d'enquêter sur les crimes et les abus liés aux armes.

La demande locale continue d'être importante, spécifiquement de la part de milices ou groupes rebelles. Les faibles capacités nationales et régionales, la porosité des frontières et la propagation des conflits dans la région entravent la régulation efficace des armes légères. Estimé globalement entre 200 et 300 millions

de dollars, le trafic d'armes illégal équivaut à 20% du commerce licite. L'Afrique est « le marché le plus rentable pour la contrebande d'armes », selon le directeur exécutif de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Antonio Maria Costa. Le problème des armes légères c'est qu'elles « sont durables », a-t-il ajouté, rendant encore plus complexe la régulation du trafic.

Le flux perpétuel d'armes fait des milliers de morts, des millions de déplacés et de réfugiés et il signifie que des milliards de dollars doivent être alloués à l'aide humanitaire et aux secours d'urgence. Selon les données de l'ONU, les conflits perpétrés par le trafic illicite d'armes ont fait quelque 14 millions de réfugiés de par le monde et 26 millions de personnes déplacées à l'intérieur des frontières de leurs pays.

Un exemple frappant est celui de la RD Congo où l'acheminement illicite d'armes vers l'Est du pays sert à prolonger un conflit et menace toujours la stabilité de la région des Grands Lacs. Le cercle vicieux de sous-développement et d'insécurité en Afrique centrale et ailleurs fait perdurer les conflits et le flux illicite d'armes - ce qui, par conséquent, risque d'entraver les efforts des gouvernements et les acteurs de la communauté internationale qui œuvrent en faveur du progrès, du développement et de la stabilité.

N.Nd.

CHINE-AFRIQUE

Près de 400 entrepreneurs attendus à Marrakech

La première édition du Forum sino-africain sur l'entrepreneuriat est annoncée les 26 et 27 novembre prochains, à Marrakech (au Maroc), c'est-à-dire, une semaine avant l'ouverture du grand sommet sino-africain sur la coopération prévu début décembre, à Johannesburg (Afrique du Sud).

Cette rencontre, la première du genre entre les deux grands partenaires, expliquent les initiateurs, devrait rassembler plusieurs centaines de responsables de haut niveau africains et chinois, réunis autour de la thématique du renouveau des relations économiques sino-africaines. Le « Forum Sino-Africain Entrepreneurs Summit (SAES) » de Marrakech est censé marquer « une nouvelle étape dans les relations d'affaires sino-africaines », ont-ils vanté.

Le forum de Marrakech vient juste couronner un domaine de partenariat déjà en plein boom : les échanges bilatéraux sino-africains dépassent 210 milliards de dollars, avec plus de 2 500 entreprises chinoises installées sur le continent africain, font de

Pékin le premier partenaire économique de l'Afrique. « A travers le renforcement des partenariats entre les entreprises des deux régions, le transfert de savoir-faire et la création davantage de valeur ajoutée pour le continent, le tronçon de partenariat Chine-Afrique pourrait pallier à ses quelques insuffisances », ont annoncé les acteurs sino-africains.

De ce fait, les participants venus des deux blocs auront

l'occasion de développer leurs réseaux d'affaires, de renforcer la coopération et de concrétiser des partenariats durables. La participation de plusieurs acteurs du développement, investisseurs et entrepreneurs, promet une rencontre prolifique. Seront au grand rendez-vous d'affaires, le Kényan Chris Kirubi, président de la société d'investissement Centrum Investment, l'Ivoirien Jean Kacou Diagou, PDG du groupe de bancassurance NSIA, Liu Yonghao, président du groupe agro-industriel chinois New Hope Group, Meng Fengchao, président du groupe de construction China Railway Construction Corporation, Ni Jie, président du fournisseur de solutions de transport électrique Luyuan Group...

Fiacre Kombo

LUMIÈRES D'AFRIQUES

Une exposition événement en prélude à la COP21

Le fonds de dotation African Artists for Development organise, du 4 au 24 novembre 2015, au Théâtre national de Chaillot, une exposition événement en accès libre pour le public, en amont de la COP21. Cette initiative est une première mondiale à plus d'un titre, annoncent les organisateurs. Le Congo sera représenté par l'artiste sculpteur, peintre et poète Gastineau Massamba Mbongo, déjà sélectionné à la Biennale de Dakar en 2004.

Pour la première fois dans l'histoire de l'art contemporain, 54 artistes de renommée mondiale, un pour chaque État du grand continent africain, présenteront une œuvre créée à partir d'une même source d'inspiration : « L'Afrique des Lumières ». Ces 54 peintres, sculpteurs, vidéastes et photographes vont offrir au sein de « Lumières d'Afriques » leur vision et, par là-même, leurs espoirs, leurs rêves et leurs craintes pour l'avenir de leur continent.

Les œuvres de ces artistes sont présentes, pour la plupart d'entre eux, dans tous les grands musées mondiaux et dans les grandes manifestations internationales telles que la Biennale de Venise. Ils ont accepté un double défi en matière de création : une œuvre originale sur un thème unique et présenter leur source de lumière intérieure personnelle en participant à une installation vidéo monumentale dont la puissance est à la hauteur de la vitalité de la création contemporaine africaine et des enjeux critiques auxquels l'Afrique doit faire face pour le siècle à venir.

Signalons également que, pour la première fois dans l'histoire politique mondiale, 54 artistes africains s'engagent dans un même geste artistique collectif pour montrer leur confiance dans le fait que le continent africain entre au XXI^e siècle dans son propre « Siècle des Lumières ». Lumières d'Afriques évoque l'incandescence des arts, de la culture et de la pensée africaines et leur nécessaire dialogue avec le monde pour imaginer l'avenir de l'humanité. C'est dans cet esprit que le Théâtre national de Chaillot

à Paris, lieu emblématique de la signature de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, a accepté généreusement d'ouvrir ses portes. C'est également le sens de l'engagement des équipes de la Maison de la Culture de Bobigny qui organiseront, tout au long de l'exposition, des spectacles et ateliers autour de la création africaine.

Enfin, pour la première fois dans l'histoire économique, 54 artistes africains s'engagent pour révéler le formidable enjeu que représente l'accès à l'énergie pour l'avenir de leur continent ; lumières d'Afriques donc, dans son sens le plus littéral. Ces artistes nous interpellent dans cette exposition exceptionnelle autour d'une idée simple : il n'y a pas d'avenir, de croissance et de progrès sans électricité. Or, une trop grande part des Africains reste encore privée d'accès à l'énergie, ce qui freine grandement tous les leviers de développement et contribue à la recherche par une partie croissante de la population, et notamment des jeunes, d'un avenir au-delà des frontières de leur continent d'origine.

Cette exposition bénéficie de soutiens incomparables avec des partenaires tels que Orange, la Fondation Schneider Electric, le Théâtre National de Chaillot et TILDER qui s'engagent pour accompagner cette exposition en France et dans sa future tournée mondiale. Soutien également de son comité d'organisation qui rassemble des personnalités africaines et françaises engagées pour l'avenir du continent. Et soutien de lieux d'expositions emblématiques puisque, après leur

présentation au grand public en novembre au Théâtre National de Chaillot, les œuvres seront présentées en décembre 2015, pendant la COP21, à la Gare du Nord à Paris, puis en Côte d'Ivoire au premier trimestre 2016 avec le soutien de la Banque africaine de développement. L'exposition poursuivra ensuite sa route sur le continent africain, en Europe et aux États-Unis. African Artists for Development, dès sa création, a inscrit son action dans la poursuite des objectifs du millénaire de l'ONU. Lumières d'Afriques est une initiative forte, animée par la conviction que le développement de l'Afrique et la protection du climat peuvent se conjuguer harmonieusement et que la création contemporaine peut donner un « supplément d'âme » à la croissance du continent. C'est donc tout naturellement que Lumières d'Afriques s'inscrit en prélude à la COP21 qui fera de Paris la capitale de la lutte contre le changement climatique en cette fin d'année 2015. Au sujet de l'initiateur...

Gastineau Massamba Mbongo, valeur montante de la peinture, est né en 1973 à Brazzaville au Congo. Il a effectué son apprentissage auprès de son père, professeur de sculpture et céramique à l'Ecole nationale des Beaux-Arts de la capitale congolaise. Alors que son père le voyait journaliste ou avocat, il s'est mis à la peinture en 1995, et déserte l'atelier initial, pour suivre les cours au Centre d'Art de la Tsiémé à Talangaï, dirigé par Remy Mongo Etsion, qui deviendra son maître et dont le côté mystique l'influencera. Gastineau a déjà exposé au Congo, mais aussi à l'étranger, et notamment à Liège, Anvers et en France. Mystique et concret, abstrait et figuratif, Gastineau est une personnalité attachante. Il peint les papesses, la Sape, l'holocauste, l'obsession de la guerre toujours présente.

Antoine Daniel Kongo






KEN PRESS

**NETTOYAGE À SEC
LAVAGE RESPONSABLE
BLANCHISSERIE**

Centre ville Boulevard Denis-Sassou-N'Gusso en diagonale des Dépêches de Brazzaville
Tél.: +242 05 596 78 52 / 05 718 16 39





Assurances et Réassurances du Congo

« Soyez assurés, nous vous le conseillons ! »

Assurance Vieillesse	Assurance Santé
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Maladie
Assurance Épargne Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise

Agence K17 Avenue Henri Lubin - Tél : +242 22 22 12 89 / 22 22 12 90

Agence P18 / 19, Avenue Faidherbe - Tél : +242 22 22 14 81 / 22 22 14 82

www.ardc.org.cg - www.ardc.com

CLIMAT

Limiter le réchauffement de la planète à 2°C est encore possible; selon l'ONU

À un mois de la conférence de Paris, l'Organisation des Nations unies a publié le 30 octobre à Berlin un rapport dans lequel, elle invite les pays à fournir des efforts plus importants.

« Un effort mondial sans précédent est en cours », souligne le rapport. Mais, « des réductions d'émissions de gaz à effet de serre beaucoup plus importantes seront nécessaires dans les prochaines années », avertit cependant l'ONU.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a calculé qu'il ne fallait pas émettre plus de 1000 gigatonnes de CO2 pour avoir de bonnes chances de respecter l'objectif des 2°C. Cela constitue le « budget carbone » de l'humanité. Avec les engagements actuels, 72 à 75% de ce budget auront été consommés en 2030. Selon les projections de l'ONU, les émissions cumulées atteindraient environ 540 gigatonnes en 2025 et 748 gigatonnes en 2030.

Le rapport de l'ONU évalue les engagements climat annoncés au 1er octobre 2015 par 146 pays, représentant 86% des émissions mondiales. Le premier accord engage l'ensemble des Etats de la planète dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre est espéré lors de la conférence climat qui aura lieu du 30 novembre au 11 décembre à Paris.

Les propositions avancées par près de 150 pays pour réduire les émissions de gaz à effet de serre permettront de ralentir le changement climatique d'ici la fin du siècle et d'alimenter l'espoir de limiter la hausse des températures à 2 degrés Celsius, ont estimé les Nations unies, tout en soulignant la nécessité d'en faire davantage.

Reprenant une estimation réalisée par le groupe « Climate Action Tracker » (CAT), les Nations unies pensent que les engagements nationaux ont la capacité de limiter à 2,7°C l'élévation de la température. « Ce n'est en aucun cas suffisant, car cela est encore synonyme de dérèglements climatiques majeurs. Toutefois cela est beaucoup plus bas que les 4 ou 5 degrés ou plus de réchauffement projetés par beaucoup avant les engagements », a commenté la secrétaire de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Christina Figueres, dans un communiqué.

Le rapport de CCNUCC conclut que « la réponse mondiale au changement climatique garde la porte ouverte à la limite de température de 2 degrés Celsius », l'objectif affiché de la COP21. Les plans nationaux, dénommés « Contributions prévues déterminées au niveau national » (INDC), serviront de base aux discussions de la COP21, c'est-à-dire la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre.

La température moyenne de la planète a déjà gagné 0,8°C depuis l'ère préindustrielle. Ce qui provoque déjà des perturbations du système climatique. Quelque 150 pays ont pris des engagements en vue de la conférence de Paris, mais des efforts plus importants seront indispensables.

Yvette Reine Nzaba

Pékin donne son accord à François Hollande pour « un accord global et juridiquement contraignant »

En prélude à la COP21 qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre à Paris, le président français François Hollande s'est rendu en Chine pour obtenir de son homologue chinois Xi Jinping, l'appui indispensable pouvant permettre de limiter à 2°C le réchauffement de la planète. La Chine étant considéré comme le premier pollueur de la planète, émettant 25% GES.

« Je suis en Chine pour préparer la conférence sur le climat, pour obtenir des autorités chinoises la possibilité de nous soutenir pour avoir un accord global et ambitieux, pour que la planète puisse être préservée. [...] L'appui des Chinois est essentiel », a déclaré François Hollande à son arrivée à Chongqing, dans le nord de la Chine. Pour la Chine, il est « l'arbitre de la négociation ». Pour le président français le réchauffement climatique est un enjeu humanitaire, et économique. Il a aussi plaidé pour la croissance verte. Dans une déclaration commune, Paris et Pékin se disent prêts à « œuvrer ensemble pour parvenir à un accord global ambitieux » lors de la COP21. L'objectif du sommet de Paris étant de ralentir le réchauffement cli-

matique de la planète. François Hollande et Xi Jinping annoncent avoir trouvé un terrain d'entente afin de « parvenir à un accord ambitieux », lors de la conférence sur le climat (COP 21), qui se tiendra à Paris. Des mécanismes de suivi des engagements attendus ont également été annoncés dans le cadre de l'accord. Les engagements pris feront l'objet d'une « revue complète tous

la France est de ralentir le réchauffement climatique sur la planète. Paris souhaite faire de cette rencontre une plate-forme de discussions internationales et une vitrine du progrès technique en matière de protection de l'environnement.

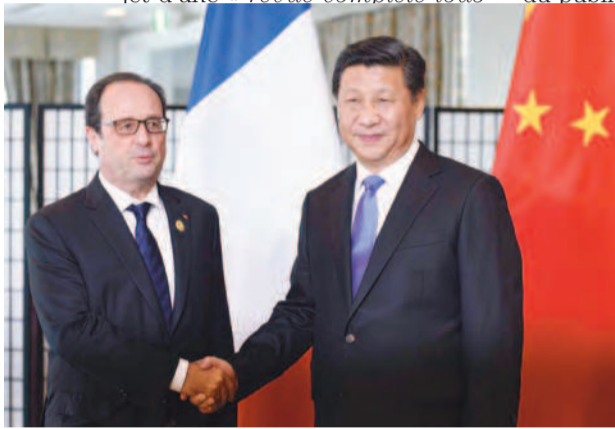
L'objectif d'une hausse limitée de 2°C reste atteignable selon l'ONU. Dans un rapport de 55 pages rendu public le 30 octobre, l'ONU a

prévenu que les engagements des États contre le réchauffement étaient pour l'heure insuffisants: ils devraient permettre de contenir la hausse des températures à 2,7 °C à la fin du siècle, soit davantage que l'objectif visé d'une hausse limitée à 2 °C. Mais elle a reconnu dans un communiqué qu'« un effort mondial sans

précédent (était) en cours », et que l'objectif des 2 °C restait atteignable.

Pour dresser ce diagnostic, les experts onusiens ont procédé à la compilation des engagements de réduction des émissions de GES prises par 146 des 195 Etats membres de la convention sur le climat qui représentent 86% des émissions mondiales.

Noël Ndong



François Hollande et Xi Jinping

les cinq ans ».

François Hollande parle « d'un pas majeur » vers un « accord juridiquement contraignant ».

« Avec cette déclaration, nous avons posé les conditions qui nous permettent d'entrevoir un succès », convaincu qu'un « accord est désormais possible ».

L'objectif principal du sommet parisien tel qu'il est formulé par

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Monsieur Okouma-Alassi Daniel habitant la ville océane souhaite un joyeux anniversaire à son épouse Madame Okouma-Alassi née Tchiloemba Nathalie qui totalise ses quarante ans d'âge ce jeudi 05 novembre 2015. Que le Dieu tout puissant crée encore d'autres miracles dans leur alliance matrimoniale !

AVIS DE VENTE

Parcelle à vendre y compris des maisons sur le goudron (arrêt de bus Mitoko)
Quartier château d'eau Brazzaville
Superficie : 20m x 18m = 360 m2
Téléphone : 05-560-63-14 / 06-890-95-21
NB : Pas de Litige



INFO RENTREE 2015 – 2016 : Début des cours à partir de novembre 2015.

ESCIC est une école de la Chambre de Commerce de Paris et de Pointe-Noire.

DES DIPLOMES FRANÇAIS :

Pour les bacheliers : une formation polyvalente en management d'entreprise entièrement en anglais (BBA) diplôme international délivré par l'IFAM

Pour les détenteurs d'un BTS : 3^{ème} année de BBA en Français.

Pour les salariés : des formations en Master 1 et Master 2 en cours du soir.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - Escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com



Campus France Congo vous annonce l'ouverture, le 15 novembre 2015, de la procédure d'inscription pour la rentrée universitaire 2016/2017.

Attention. Les dépôts de dossiers sont acceptés jusqu'au 10 janvier pour les demandes d'inscription en 1^{ère} année de licence et écoles d'architecture, et jusqu'au 15 mars pour les demandes d'inscription en 2^{ème} et 3^{ème} année de licence, licence professionnelle et master.

CampusFrance Congo invite tous les étudiants intéressés à poursuivre leurs études en France à des réunions d'information sur l'organisation des études supérieures en France et sur la procédure Campus France :

- à l'Institut français du Congo (ex-CCF) à Brazzaville, salle Savorgnan de Brazza :

- vendredi 13 novembre à 15h00

- mardi 8 décembre à 15h00

- à l'Institut français du Congo à Pointe-Noire, Espace Tchicaya U Tam'si :

- mardi 12 novembre à 10h00

- mardi 1er décembre à 17h00

Contact :

Tél.: 05 551 00 81

Mél. : brazzaville@campusfrance.org

Site : www.congo.campusfrance.org

Page Facebook : CampusFrance Congo

CENTRAFRIQUE

Catherine Samba-Panza réclame la mise en place de « postes avancés dans tous les quartiers »

Au regard des violences qui se poursuivent dans son pays, la présidente de transition centrafricaine, Catherine Samba-Panza estime que des efforts supplémentaires doivent être faits pour recadrer les interventions des forces internationales.

« Les derniers événements (...) confirment que les efforts de la Minusca sont insuffisants pour garantir la sécurité à Bangui », a constaté la présidente de la transition centrafricaine.

« Des efforts supplémentaires doivent être faits pour recadrer les interventions des forces internationales et notamment négocier la mise en place de postes avancés dans tous les quartiers, afin d'assurer la sécurité de proximité aux populations », a-t-elle souligné dans un message radiodiffusé à la nation.

« Nous exhortons les forces internationales à une action vigoureuse afin que Bangui soit sanctuarisée à l'approche d'événements importants et le pays sécurisé », a-t-elle ajouté, en jugeant que les violences avaient pour but de saboter la visite annoncée du pape François et de porter un coup fatal au processus électoral.

Elle a aussi ordonné aux forces de sécurité centrafricaines de « s'interposer » entre les parties au conflit. Catherine Samba-Panza évoque encore la nécessité d'une « riposte rigoureuse » et s'en prend aux « extrémistes », et aux « malfrats bien connus ». De son côté, le nouveau ministre de la Sécurité, Pierre Chrysostome Sambia, explique que le gouvernement centrafricain attend que le Conseil de sécurité allège l'embargo sur les armes en RCA, mais aussi la restitution des armes de l'armée centrafricaine qui sont présentement à la disposition des forces onusiennes. « Nous sommes limités par nos moyens », a-t-il affirmé.

Un référendum constitutionnel et des élections présidentielles et législatives auront lieu d'ici à la fin de l'année, en République centrafricaine, où le pape François doit effectuer une visite du 29 au 30 novembre.

Des violences intercommunautaires avaient fait 61 morts et plus de 300 blessés en fin septembre à Bangui avant que les forces internationales (ONU, Misca et Sangaris ne réussissent à rétablir le calme.

Depuis la semaine dernière, ces violences ont repris et, ont encore fait une demi-douzaine de morts, le weekend dernier. Au moins trois personnes ont été tuées et plus de cent maisons incendiées dimanche à Bangui au cours des affrontements entre musulmans et miliciens chrétiens anti-balaka. Samedi, au moins deux personnes avaient été tuées.

Des habitants ne cessent de critiquer l'absence totale des forces nationales et internationales.

Yvette Reine Nzaba

Paris optimiste sur le chronogramme électoral après la visite d'Annick Girardin

La présidente de la transition Catherine Samba Panza a confirmé la tenue de la présidentielle et des Législatives respectivement le 6 décembre et le 13 décembre, « avant fin 2015 », alors qu'elle recevait la secrétaire d'Etat française chargée du Développement et de la Francophonie, Annick Girardin.

Les deux hauts responsables ont évoqué la situation politique et sécuritaire actuelle, en Centrafrique. À l'occasion, Annick Girardin a également rencontré le Premier ministre Mahamat Kamoun, des jeunes de toutes confessions, rendu visite à l'Autorité nationale des élections où elle en est ressortie optimiste sur la tenue des scrutins aux dates indiquées par Catherine Samba Panza. Ceci après une visite du centre de traitement des données électorales.

Annick Girardin a aussi signé avec les autorités centrafricaines le lancement du programme d'appui au renforcement des capacités de l'administration centrafricaine, financé à hauteur de 1,5 million d'euros par l'Agence française de développement (AFD). Elle s'est ensuite rendue à l'Alliance française pour rencontrer les ONG françaises, des représentants de la jeunesse centrafricaine et les membres de la communauté française.

La lassitude de la France et de la communauté internationale

La communauté internationale, notamment la France montre des signes de lassitude. Elle pousse aux élections, y voyant une étape vers la sortie de crise, malgré la persistance de l'insécurité. Pour la ministre, « il est désormais hors de question de reculer. Le volet financier des élections est bouclé. Pour le volet technique, les Centrafricains, avec l'appui de la France et de l'ONU, « seront au rendez-vous », a-t-elle dit.

Pour Annick Girardin, « à un moment, il faut y aller [...] Il y a un vrai risque sécuritaire à sans cesse retarder l'échéance. Le taux d'inscription des électeurs démontre la volonté des Centrafricains d'aller aux urnes [Et] cela nous permettra ensuite de mieux mobiliser les bailleurs », a-t-elle plaidé.

Le volet sécuritaire toujours « problématique »

Mais Annick Girardin concède que « le volet sécuritaire reste problématique ». Faut-il des élections pour arriver à la paix, ou attendre la pacification avant d'aller aux élections dans un pays où la grenade se vend moins

cher que la banane, où les armes prolifèrent, où les hommes n'ont pas encore réappris à se parler, où le désarmement n'a pas encore commencé, où la transition n'a pas rempli toute sa mission ? Pour certains, en cas d'élections précipitées et désorganisées, avec de nouvelles institutions mal élues, on va « tout droit au chaos ».

Changement climatique et insécurité au Cameroun

Après Bangui, Annick Girardin est arrivée le 1er novembre à Yaoundé au Cameroun pour une visite de 3 jours. À Yaoundé, Annick Girardin a évoqué la lutte contre le dérèglement climatique et la lutte contre le terrorisme en général, la secte terroriste Boko Haram en particulier. Elle a été reçue par le président Paul Biya, a rencontré le ministre des Relations extérieures, Lejeune Mbella Mbella, et a visité des projets de préservation de forêts et de gestion de l'eau, et l'observatoire de recherches en environnement/ bassins versants tropicaux (ORE/BVET) qui recueille les mesures et les données liées aux mécanismes du climat. La ministre a aussi débattu avec des étudiants camerounais sur les enjeux de la conférence de Paris pour le climat.

Noël Ndong



PROJET D'APPUI AU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE
POUR LE SERVICE COMMUN D'ENTRETIEN DES VOIES NAVIGABLES CONGO/RCA
GIE-SCEVN

AVIS D'APPEL D'OFFRES AAO: 02-15/FR/VN

Novembre 2015

1. Le Groupement d'Intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (GIE-SCEVN) a obtenu un financement de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), en vue de financer le projet « APPUI AU GIE-SCEVN ».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du Marché pour « la fourniture de moteurs et d'équipements pour matériel fluvial de travaux, d'engins de manutention, de matériel d'atelier et de matériels bureautique, informatique et hydrographique »

2. Le GIE-SCEVN sollicite des offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture en sept (7) lots des équipements et matériels ci-après :

- Lot N°1: Moteurs et équipements, matériels de communication, groupe électrogène et accessoires pour les unités flottantes (à livrer à Brazzaville)
- Lot N°2: Conduites, flotteurs et accessoires de dragage (à livrer à Brazzaville)
- Lot N°3: Grues (à livrer à Brazzaville et à Bangui)
- Lot N°4: Engins de manutention, outillage et matériel d'atelier (à livrer à Brazzaville et à Bangui)
- Lot N°5: Consommables pour fabrication et réparation (à livrer à Brazzaville)
- Lot N°6: Matériels informatique et bureautique (à livrer à Bangui)
- Lot N°7: Equipements d'acquisition et de traitement des données hydrographiques (à livrer à Bangui)

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-après :

GIE-SCEVN, sis au Port fluvial de Brazzaville
BP 179 Brazzaville, République du Congo
Tél : +242055478011 / +242066740120 / +242055926218
E-mail : scevn_brazza@yahoo.fr et dekalex2002@yahoo.fr

4. La date limite de remise des offres est le 13/01/2016 à 09h00, heure locale.

5. L'avis d'appel d'offres (AAO) détaillé en français peuvent être obtenus sur les sites suivants : www.gie-scevn.com ; www.bdeac.org ; www.cemac.int ; www.afd.dgmarket.com.

Le Dossier d'appel d'offres (DAO) complet en français peut être obtenu gratuitement à l'adresse mentionnée ci-dessus au point 3.



PROJET D'APPUI AU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE
POUR LE SERVICE COMMUN D'ENTRETIEN DES VOIES NAVIGABLES CONGO/RCA
GIE-SCEVN

AVIS D'APPEL D'OFFRES AAO: 03-15/TR/VN

Novembre 2015

1. Le Groupement d'Intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (GIE-SCEVN) a obtenu un financement de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), en vue de financer le projet « APPUI AU GIE-SCEVN ».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de suppression des épis « castors » sur la Sangha. Le GIE-SCEVN est Maître d'Ouvrage Délégué pour l'opération.

2. Le GIE-SCEVN sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de suppression des épis castor sur la rivière Sangha entre le PK 170 et le PK 440 (PK 170, 350, 395, 440) au Nord de la République du Congo.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-après :

GIE-SCEVN, sis au Port fluvial de Brazzaville
BP 179 Brazzaville, République du Congo
Tél : +242055478011 / +242066740120 / +242055926218
E-mail : scevn_brazza@yahoo.fr et dekalex2002@yahoo.fr

4. La date de limite des offres est le 19/01/2016 à 09h00, heure locale

5. L'avis d'appel d'offres (AAO) détaillé en français peut être obtenu sur les sites suivants : www.gie-scevn.com ; www.bdeac.org ; www.cemac.int ; www.afd.dgmarket.com.

Le Dossier d'appel d'offres (DAO) complet en français peut être obtenu gratuitement à l'adresse mentionnée ci-dessus au point 3.

FRANCOPHONIE

Concours « Ma vie sur Facebook »

Un concours atypique à travers lequel les organisateurs demandent aux participants de convertir le monde de Facebook en une matière poétique et romanesque. Les Dépêches de Brazzaville, relais des auteurs de la littérature du Bassin du Congo, ont interrogé les organisateurs sur cette initiative.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Comment vous est venue l'idée de mettre en place un concours littéraire de la nouvelle francophone ?

Karim Serraj (KS) : À un moment où la liberté de penser, la créativité sont de plus en plus muselées dans une grande partie du monde, ce concours souhaitait donner la parole à des auteurs francophones de tous horizons. Nous étions convaincus que les écrivains en herbe et confirmés, en Afrique, dans le monde arabe et en Occident, avaient quelque chose à exprimer sur leurs vies, leurs rêves, leurs désirs de partage d'une vie commune sur terre.

Guillaume Jobin (GJ) : D'autre part, beaucoup de jeunes écrivains talentueux, dans les vingt-deux pays qui participent à ce concours, ont peu d'opportunités de se faire connaître. Le Concours de la nouvelle francophone est né aussi d'un besoin de rencontre entre les auteurs qui attendent une reconnaissance et le monde de l'édition.

LDB : À qui est-il ouvert ?

KS : À tous les francophones du monde, âgés de plus de dix-huit ans. Le concours propose deux catégories en lice : auteurs en herbe et auteurs confirmés. Les auteurs considérés comme confirmés ont déjà publié au moins une œuvre littéraire.ss

LDB : Quelle est la procédure d'inscription ?

KS : Il suffit de nous rejoindre, avant le 30 novembre prochain, date de clôture des inscriptions, pour s'inscrire et suivre au jour le jour le Concours, sur le groupe dédié : <https://www.facebook.com/groups/concours.mavie> où se retrouvent tous les auteurs en herbe et confirmés.

LDB : Lesquels composent le jury ?

GJ : Force est de constater que le jury classique, à six ou huit membres, est trop limité. Pour innover, nous proposons que chaque auteur confirmé se fasse représenter par un lecteur de son choix (écrivain, libraire, éditeur, etc.). De ce fait, une confiance totale est d'ores et déjà ressentie par nos participants et j'ajouterais que l'avis de quatre-vingt personnes sera plus équitable et objectif que celui d'une poignée de lecteurs.

LDB : Qu'attendez-vous de cette émulation littéraire ?

GJ : L'esprit fraternel du concours se constate chez tous ces auteurs prestigieux qui parrainent symboliquement les écrivains en herbe : vos célèbres compatriotes de Brazzaville, Natasha Pempa et Huguette Nganga Massanga par exemple, ou Hyacinthe Kakou de Côte-d'Ivoire, dont les œuvres sont enseignées au programme scolaire, en passant par Hicham Tahir Aqira ou Moha Souag du Maroc, le grand écrivain algérien Kamal Bouayed, André Morin du Canada, etc. Près de cent trente écrivains francophones chevronnés ont accepté, à ce jour, de participer au concours. Je rappelle que le Prix sera l'édition d'un recueil commun, avec les quinze auteurs lauréats de chaque catégorie. Quel beau cadeau d'émulation pour les jeunes talents !

*Propos recueillis
par Antoine Daniel Kongo*

EDUCATION

Le conseiller Romy Oyo offre des fournitures scolaires aux élèves du 5^e arrondissement de Brazzaville

Dans le souci de contribuer à l'éducation et à la formation de la jeunesse, le conseiller municipal Romy Oyo, dans un esprit de partage, d'éducation et de formation, a fait le week-end dernier un don de fournitures scolaires aux élèves du cinquième arrondissement de Brazzaville, sa circonscription électorale.



Remise des fournitures scolaires aux enfants par le président de l'association « Lumière »

L'acte a été posé par le représentant du conseiller Romy Oyo, président de l'association « Lumière », une association à caractère humanitaire qui accompagne le conseiller municipal et l'association Avita 56 dans son action.

Dans son mot d'usage, Gisard Dimitri Mowo a déclaré : « L'éducation et la formation de la jeunesse sont des atouts majeurs pour une nation qui aspire à l'émergence. Le conseiller Romy Oyo souligne que la jeunesse est le fer de lance d'une nation, lorsqu'elle est bien formée c'est l'avenir et le développement de la nation qui sont garantis. Veuillez recevoir ce don de sa part mais aussi de son association Avita 56,

pour que l'éducation et la formation soient toujours nos priorités afin de contribuer à l'émergence de cette nation bénie. »

Pour la bonne tenue de cette opération, les organisateurs de cette activité sont passés de porte en porte afin de recenser tous les enfants du cinquième arrondissement, en âge d'aller à l'école. C'est à base de ce recensement qu'une liste a été établie.

Dorna Onka, 19 ans, élève en classe de terminale G3 à l'école Saint-Vincent, et habitante du quartier 56, s'est dite émerveillée par cet acte. « Je suis venue prendre les fournitures scolaires que le conseiller Romy Oyo nous a offertes. Je le remercie de ce geste salvateur. Que le

bon Dieu continue à le garder afin qu'il fasse davantage pour soutenir les enfants. Mon souhait est de le voir me soutenir lorsque je serai étudiante. »

Madame Marguerite Mamouna Ossila, habitant la rue Mouila, a apprécié le geste à sa juste valeur. « Je fais partie de la zone 5. J'ai accompagné mon petit fils et mon neveu venus recevoir les fournitures scolaires. C'est une initiative à encourager. Le conseiller Romy Oyo est en train de faire des merveilles. Depuis que nous sommes à Ouenzé, nous n'avons jamais bénéficié de dons pareils. Voilà pourquoi nous le félicitons et l'encourageons à aller de l'avant ».

Bruno Okokana

MASA 2016

Les chorales attendues en Côte d'Ivoire en 2016

La direction générale du Marché des arts et du spectacle africain (Masa) lance l'appel à candidature aux musiques des chorales. Une scène leur est réservée lors de l'édition de 2016.

Les Chœurs ou Chorales et toutes confessions religieuses peuvent faire acte de candidature en envoyant leurs dossiers à l'administration du festival à l'adresse suivante: administration@masa.ci ou au www.masa.ci.

Le comité spécial de délibération se réunira le mardi 17 novembre 2015 pour la sélection. La publication des résultats est prévue pour le jeudi 19 novembre 2015 sur le site du Masa.

Le Masa est un programme de développement culturel des arts du spectacle africain. Ses objectifs sont entre autres le soutien à la création et à la production de spectacle de qualité; la facilitation

de la circulation des créateurs et leur production en Afrique et dans le monde; la formation des artistes et des opérateurs de la chaîne de production des spectacles; le développement du secteur des arts de la scène (musique, théâtre, danse) relevant du continent africain. Il aura lieu du 5 au 12 mars 2016 à Abidjan, Bouaké et Djoie en Côte d'Ivoire.

Hermione Désirée Ngoma

REMERCIEMENTS

Les enfants Thongo Joseph remercient les parents, amis, connaissances et les chrétiens de l'église évangélique du Congo, du consistoire d'Indo-Sibiti pour le soutien multiforme qu'ils leur ont apporté lors du décès de leur mère la veuve Thongo née Mouémé Celestine décédée le 18 septembre 2015 à Pointe-Noire et inhumée le 26 septembre 2015 à Indo-Sibiti. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de leur profonde gratitude. Que son âme repose en paix. Maman nous ne t'oublieront jamais.



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des conséquences alarmantes sur les flux migratoires internationaux

Le dérèglement climatique a des répercussions sur les flux migratoires internationaux. François Gemenne, chercheur et spécialiste des questions liées aux migrations et à l'environnement, l'a rappelé le 26 octobre à Paris lors d'une rencontre co-organisée par le Comité 21, le Club France Développement et l'organisation internationale pour les migrations.

Chaque année, 26 millions de personnes sont déplacées par des catastrophes naturelles, soit une personne par seconde, a indiqué le spécialiste, en précisant qu'il y a en réalité au fil des années de nouvelles personnes qui sont déplacées par des catastrophes naturelles que par des guerres, des violences et des persécutions. « À ce chiffre, il faut ajouter tous ceux qui sont déplacés à la suite des impacts plus progressifs des changements climatiques : désertification, hausse du niveau des mers, etc. et qui ne sont pas du tout comptabilisés. C'est un chiffre qui va aller en s'amplifiant au fur et à mesure que les impacts des changements climatiques vont devenir plus sévères, plus intenses, plus violents et, à fortiori, si nous n'arrivons pas à contenir ce réchauffement climatique dans l'enveloppe des 2° d'augmentation de la température moyenne d'ici la fin du siècle », a expliqué François Gemenne. Pour ce dernier, l'environnement est aujourd'hui un des principaux facteurs des migrations et de déplacement. « Le changement climatique est déjà une catastrophe tous les jours pour des millions de personnes à travers le monde. Ils perdent leurs cultures, leurs maisons, des membres de leurs familles ». En Afrique, les causes environnementales du déplacement des migrants sont notamment dues

aux problèmes de désertification et de dégradation des sols à la fois dans les pays du Maghreb et dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Cela va pousser une partie des migrants vers les villes. « Les campagnes vont se dépeupler de plus en plus et les villes africaines vont voir arriver des migrants qui vont souvent être hébergés dans des bidonvilles ou en bordure des villes. Ce qui constitue un défi en termes de capacité d'accueil, de logement, d'emploi, de scolarité ou encore de transport. Ces migrants, ne trouvant pas d'emplois ou de bonnes conditions de vie dans les villes, vont tenter d'aller vers l'Europe ou vers un autre pays d'Afrique. En Afrique de l'ouest 58 % des mouvements de migration ont lieu à l'intérieur de la même région. C'est un des taux les plus élevés au monde », explique François Gemenne.

Les pays du Maghreb comme destination.

Par ailleurs, prévient François Gemenne, sous l'effet du changement climatique et de la désertification dans le pourtour méditerranéen, les pays du Maghreb doivent se préparer à devenir des pays de destination de certains migrants venus d'Afrique subsaharienne. « Il faudra une coopération beaucoup plus forte entre les pays du Maghreb et l'Union européenne sur ces questions. On pourrait aller plus loin en intégrant les pays du Maghreb dans l'Union européenne ». En outre, souligne le chercheur, en Afrique de l'Ouest, il existe également un problème de diminution des ressources halieutiques qui empêchent les pêcheurs de subvenir aux moyens de leurs familles. Par conséquent, ces derniers vont utiliser leurs bateaux de pêches comme bateaux d'immigration vers les îles Canaries notamment. Ce qui constitue une situation dangereuse car ces

embarcations ne sont pas du tout adaptées à ce type de traversée.

Hausse de température de +4° Par ailleurs, pour François Gemenne, même si l'objectif est de conserver la température moyenne mondiale à +2°, le monde doit se préparer à une hausse de la température de l'ordre de +4° au moins d'ici la fin du siècle. Une situation qui met en évidence deux enjeux fondamentaux : l'habitabilité et le seuil de rupture ou Tipping point en anglais. Pour ce qui est de l'habitabilité, le chercheur explique qu'aujourd'hui il est possible d'habiter un peu partout dans le monde car le corps humain résiste à peu près à toutes les températures que l'on peut trouver dans le monde, en dehors de quelques endroits très reculés en Antarctique, dans le nord de la Sibérie ou dans le Sahara. « A +4° cela ne sera plus le cas car c'est une moyenne qui va cacher des augmentations de température qui pourront atteindre 10, 11 ou 12 degrés. Déjà actuellement pour +2°, pour un pays comme l'Espagne cela veut dire +5°. Donc, ce sont des écarts de températures très importants. Dans beaucoup de pays, notamment en Afrique subsaharienne, +4° équivaut à +7°, +8°, +9°. Cet été au Pakistan, la température a atteint 49°. C'est une température que le corps humain n'est quasiment plus capable de supporter. Cela veut donc dire qu'à +4°, certaines zones du monde ne seront plus habitables », affirme le spécialiste. Pour ce dernier, dans ce cas de figure, il va falloir discuter de manière sereine et rationnelle sur la distribution géographique de la population mondiale. « Le problème est que lorsqu'il faut désigner des zones où il est possible d'habiter et là où il n'est pas sûr que les gens habitent cela ne se passe pas très bien. C'est un défi auquel nous ne sommes pas



François Gemenne

prêts du tout ».

Éviter la fonte de la calotte polaire arctique

Pour ce qui du seuil de rupture ou « Tipping point », François Gemenne rappelle que l'une des raisons pour lesquels l'objectif de 2° a été fixé est qu'à ce niveau de température, les climatologues pourraient, plus ou moins, prévoir les impacts. « On peut garantir que l'on n'atteindra pas ce seuil de rupture, c'est-à-dire le moment où le climat bascule pour devenir hors de contrôle avec des changements brutaux et absolument irréversibles du système climatique. Mais au-delà de 2°, on ne peut plus le garantir. Le seuil de rupture qui fait peur aujourd'hui à tous les climatologues c'est la possibilité d'une fonte totale de la calotte polaire arctique. Si cette dernière fondait complètement, la hausse du niveau de la mer serait de six mètres environ. Cela veut dire que des pays comme le Danemark, les Pays-Bas ou le Bangladesh disparaissent complètement », affirme le chercheur.

S'inspirer de l'initiative Nansen

François Gemenne déplore que souvent la question des réfugiés climatiques ou de migrations environnementales soient considérées comme une sorte de menace lointaine et future, comme quelque chose que l'on pourra éviter si on a un bon accord à Paris. « C'est un leurre. C'est déjà une réalité aujourd'hui. Si nous voulons véritablement affronter le changement climatique, la première chose à faire est d'abandonner l'espoir qu'il sera possible d'éviter la catastrophe grâce à un bon accord conclu à Paris. » Pour le chercheur, En termes de solutions politiques, un des rares succès de la coopération internationale récemment est l'initiative Nansen mise en place par la Norvège et la Suisse. Cette initiative a pour objectif une meilleure protection des personnes déplacées à l'extérieur de leurs pays à la suite de la dégradation de l'environnement. Pour François Gemenne, la gouvernance mondiale devrait s'inspirer de ce modèle.

Patrick Ndungidi

JUSTICE

Plus d'adoption internationale en RDC jusqu'à nouvel ordre

Le gouvernement vient d'interdire l'adoption internationale des enfants congolais jusqu'à la promulgation de la nouvelle loi en cours d'examen à la chambre basse du Parlement.

L'adoption internationale des enfants congolais est interdite jusqu'à nouvel ordre. C'est en tout cas ce qui ressort d'une récente communication du ministre de la Justice et des Droits humains après l'échange qu'il a eu avec les diplomates des pays concernés dans le cadre de la commission interministérielle

chargée de cette question. Il ressort des discussions que le gouvernement de la RDC suspend toute procédure liée à l'adoption des enfants congolais par des étrangers jusqu'à la promulgation d'une nouvelle loi en cette matière. Et par voie de conséquence, les activités de la commission chargée du traitement des dossiers d'adoption sont suspendues. Les dossiers des familles restés en souffrance ne pourront être rouverts qu'après la promulgation de la nouvelle loi en cours d'examen à l'Assemblée nationale. Lesdits dossiers, à en croire les précisions

du ministre Alexis Thambwé Mwamba, seront traités suivant les conditions que la nouvelle loi aura définies.

Pourquoi en est-on arrivé là ? La question vaut son pesant d'or. Le gouvernement via son ministre de la justice, ne pipe mot sur les raisons ayant milité en faveur de cette prise de décision, se contentant juste d'affirmer que les enfants éligibles à l'adoption internationale subissent souvent « des actes qui blessent la conscience » dans leurs pays d'accueil. Bien plus, plusieurs dossiers ont été traités de manière irrégulière en dehors de la

procédure réglementaire. Toutefois, d'après des indiscrétions, il appert que les enfants ainsi adoptés sont souvent victimes de traitements inhumains dans ce qui s'apparente de plus en plus à un trafic d'êtres humains. Toutefois, nonobstant le gel des dossiers, un certain nombre sur les milliers recensés, ont été passés au crible par la commission interministérielle qui a retenu seulement soixante-neuf cas éligibles en plus de trois enfants atteints des maladies graves. Les enfants dont les dossiers ont été jugés conformes et ayant répondu aux conditions prescrites ont

été autorisés de sortie. Huit pays d'accueil sont concernés, en l'occurrence la France, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, le Canada, les Pays-Bas et les USA.

À noter que la commission interministérielle est composée des représentants de la primature, des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de la Défense, de la Justice, du Genre, de la Famille et de l'Enfant, de l'ANR (Agence nationales des renseignements) et de la DGM (Direction générale de migration).

Alain Diasso

INTERVIEW

Didace Pembe Bokiaga : «Cop21 est une rencontre de la dernière chance»

Dans un entretien, le week-end dernier, avec Les Dépêches de Brazzaville, le député national, président du Parti écologiste congolais (Péco) et président en exercice de la Fédération des écologistes et verts d'Afrique centrale (Févac) a insisté sur les attentes de des assises qui vont se tenir, en décembre, à Paris et qui se résument sur le financement des politiques climatiques.



Les Dépêches de Brazzaville : Honorable, la RDC est le deuxième poumon vert mondial et Paris accueille, en décembre, le sommet sur le changement climatique. Quelles sont, selon vous, les attentes de la RDC de cette rencontre ?

Didace Pembe Bokiaga : Je vous remercie d'abord pour cette opportunité de m'adresser au monde à travers votre journal. L'espoir que fonde la RDC dans Cop21 est d'abord que le Congo et l'Afrique se retrouvent parce que nous sommes les premières victimes du réchauffement climatique. Se retrouver veut dire que nous avons besoins des moyens pour faire face à ce changement climatique. Nous sommes le deuxième poumon mondial, c'est vrai mais la RDC représente aussi 13% du potentiel hydro-électrique mondial, c'est-à-dire 13 % du courant hydro-électrique mondial se retrouve chez nous. Donc c'est un atout nécessaire que nous pouvons capitaliser à travers les discussions que nous aurons non seulement dans Cop21 mais aussi et surtout dans toutes les discussions orientées vers les énergies renouvelables.

LDB : Pourquoi considérez-vous Cop21 comme une rencontre de la dernière chance ?

DPB : Depuis que les États ont pris conscience du problème environnemental lors de la confé-

rence de Stockholm, plusieurs rencontres internationales ont été organisées en vue de proposer des mesures visant à maintenir le réchauffement climatique en deçà de deux degrés Celsius. Malheureusement, la plupart de celles-ci n'ont pas pu rencontrer les préoccupations des défenseurs de la planète car, bien souvent, ces conférences n'accouchent que des documents non contraignants, mis à part le protocole de Kyoto, qui avait conduit trente-sept États développés à s'engager de manière contraignante à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. L'enjeu-clé, c'est le financement des politiques climatiques.

Par ailleurs, savez-vous que de 1880 à nos jours, il y a eu une augmentation de la température de 0,85°C ? Si nous ne prenons pas garde, en 2100, nous risquons de dépasser les 5 % et ça sera catastrophique pour nos pays. C'est pour cela que nous avons plus qu'aujourd'hui besoin d'avoir un accord contraignant de telle sorte que ceux-là qui polluent puissent s'engager de moins en moins, pour que nous puissions atteindre l'objectif de -2°C jusqu'à l'an 2100. Croyez-moi, c'est possible. Donc, notre espoir se fonde dans Cop21 pour que tous ces pays pollueurs, toutes ces grandes puissances, s'engagent fermement à orienter leurs technologies vers des énergies propres de telle sorte que nous puissions atteindre notre objectif et nous allons bien limi-

ter les dégâts.

LDB : Pour la satisfaction de ses attentes, la RDC devra faire carrière solo ou devra-t-elle se liquer avec d'autres pays africains ?

DPB : Plus que jamais, la RDC ne doit mener son combat seule parce que cela n'a jamais été porteur. Nous devons créer une coalition. Donc, l'Afrique doit amener une et une seule préoccupation, pour l'intérêt des Africains et aussi conjuguer avec les pays de l'Amérique latine qui sont, économiquement et technologiquement, en avance par rapport aux pays africains mais, qui ont les mêmes problèmes du changement climatique si pas pires que nous. Et, je pense qu'ensemble, nous pouvons former un bloc revendicatif et qu'à travers ce bloc, notre cause pourrait être entendue.

LDB : Vous êtes le Président des Verts de la sous-région d'Afrique centrale, par rapport à la formation de ce bloc, vous vous êtes déjà rencontrés pour mettre vos forces en commun ?

DPB : Mettre les forces en commun, c'est une chose mais, réfléchir ensemble, c'en est une autre. Il faudrait, je pense, par rapport aux accords qui lient les pays africains à travers la charte de l'UA, inscrire en priorité que nous puissions mener une même et une seule politique écologique de telle sorte que notre cause soit entendue. Donc, il faudrait

davantage renforcer les relations entre nos pays africains à travers l'UA, la Comifac, etc., donner des orientations et une politique cohérente à suivre pour porter nos revendications. Et, ce n'est qu'à ce titre là que notre cause sera entendue.

LDB : Sur le plan interne, pensez-vous que la RDC fait assez pour mériter les égards du monde dans le domaine de changement climatique ?

DPB : La RDC ne dort pas. Elle fait des efforts, c'est vrai. Mais, je trouve que cela est insuffisant. Parce que compte, tenu du bloc forestier qu'il y a chez nous et du potentiel hydro-électrique ainsi que du potentiel en eau douce que la RDC renferme, je pense que nous avons tout intérêt à revendiquer cela très haut parce que dans les décennies qui suivront, on connaîtra une grande migration du nord au sud du fait que l'eau douce va se raréfier. Comme vous le savez bien, l'eau est source de vie et, les gens vont migrer pour la chercher. La RDC aura donc un grand rôle à jouer et si aujourd'hui, nous ne mettons pas en place l'arsenal juridique et nos revendications en place, nous risquons d'être envahis et, d'autre part, nous connaissons une guerre sans précédent au point que nous risquons de perdre l'identité même de notre pays au profit des envahisseurs qui pourront nous le ravir. Et je suis très sérieux en vous disant cela parce que l'eau douce va représenter, demain, un enjeu stratégique énorme voire au-delà du pétrole.

LDB : En tant que député, président du Péco et de la Févac, avez-vous un message à lancer aux dirigeants et à la population pour que la RDC continue à jouer ce rôle et qu'elle bénéficie des avantages liés à ses efforts ?

DPB : Nous, écologistes, solli-

citons du gouvernement que l'on puisse vulgariser l'écologie en RDC, que le gouvernement congolais puisse expliquer à la population locale et lui donner la possibilité de s'auto-prendre en charge pour que cette population, qui est à la base de la destruction de l'écologie, la destruction de l'environnement, puisse comprendre qu'elle est la première intéressée et qu'elle soit davantage impliquée afin de changer le mode d'utilisation d'énergie. Aujourd'hui, le charbon nous amène à la déforestation d'une part et à la pollution d'autre part. Il faudrait donc que nous puissions muter cette technologie du bois de chauffage vers une technologie propre telle que celle de l'énergie solaire, l'énergie des micro-barrages que nous devons coûte que coûte implanter dans chaque coin et recoin de la RDC pour que la population locale puisse muter de cette énergie fossile vers l'énergie propre. Cela fait partie de priorités que le gouvernement pourrait lancer.

D'autre part, il faudra rendre le cours d'écologie obligatoire de la maternelle jusqu'en sixième année des humanités de telle sorte que les décideurs de demain soient mieux outillés pour comprendre l'importance de l'écologie, parce que souvent on pollue plus par manque d'information. C'est par méconnaissance de l'importance de l'écologie. Il faut donc une action mieux coordonnée et suivie parce que ce ne sont pas des lois qui manquent en RDC, c'est leur application qui pose problème. Nous devons donc coordonner toutes les lois existantes en RDC et coordonner les actions écologiques de telle sorte que nous puissions conscientiser la population à pouvoir s'impliquer et aussi à avoir gain de cause de tout ce qui est dû à l'environnement.

Lucien Dianzenza

TERRORISME

La secrétaire d'État américaine à la Justice en visite au Maroc du 3 au 5 novembre

La secrétaire d'Etat américaine à la Justice, Loretta Lynch séjourne à Rabat du 3 au 5 novembre où elle prendra part à une conférence sur la lutte contre le terrorisme, a-t-on appris de sources diplomatiques

Parrainée par les Etats-Unis, la conférence connaît la présence de plus de 14 pays africains. Outre Loretta Lynch, la conférence réunira la garde des Sceaux du Maroc, Mustapha Ramid, les représentants du Burkina-Faso,

du Cameroun, du Tchad, de la Tunisie, de l'Algérie, du Kenya, du Sénégal, du Niger, de l'Égypte, de l'Iraq, de l'Algérie, du Kenya, du Mali, de la Mauritanie, Les participants examineront les questions de la lutte contre le terrorisme et de la criminalité transnationale à travers le développement des services centraux pour la coopération internationale, l'assistance juridique mutuelle et l'extradition.

« La conférence vise à partager les expériences sur la coopération judiciaire et les défis de

l'application de la loi, et discuter des efforts internationaux visant à construire des autorités centrales », indique le communiqué du département d'Etat américain.

Le Foreign Office place le Maroc en bonne place dans le classement 2015 des pays les plus sûrs au monde, aux côtés des pays européens et d'Amérique du Nord. Selon lui, « toutes les régions du royaume sont sûres ».

Le Maroc constitue un maillon fort de la coopération écuritaire en Afrique du Nord en proie au

jihadisme et à l'activisme de plus en plus marqué par l'Etat islamique. Son approche sécuritaire s'est doublée, ces dernières années, d'une vaste réforme du champ religieux, qui a suscité l'intérêt de plusieurs pays, dont le Mali, et un accord a été signé pour la formation de 500 imams maliens.

Alors le chômage continue à frapper près d'un jeune Maroc sur trois, selon la Banque mondiale, le royaume est d'autant plus préoccupé par le contexte régional que le tourisme, qui constitue un

secteur vital de son économie, pourrait subir les conséquences. L'expertise marocaine dans la lutte antiterroriste a d'ailleurs favorisé un rapprochement entre Rabat et Paris brouillé depuis un an. En début d'année, la fin de la longue brouille diplomatique avec la France a été présentée par des médias comme une expression de la volonté française de reprendre au plus vite une pleine coopération sécuritaire avec Rabat, dans le sillage des attentats de Paris.

Noël Ndong

INTERVIEW

Odewa : « Mes œuvres mettent en exergue les émotions de la femme »

Odewa est une artiste belge d'origine congolaise qui évolue à Bruxelles. Ses œuvres, un mélange de peinture et de photographie, donnent une dimension particulière à son travail artistique.

Les Dépêches de Brazzaville : Pourriez-vous nous parler de votre parcours ?

Odewa : j'ai commencé par la peinture, il y a plus ou moins huit ans. Je me suis directement intéressée au côté abstrait qui me parle beaucoup plus que les visages et les corps. Pendant 6 ans, je n'ai pratiqué que la peinture. Ensuite, je me suis intéressée à la photo. Dès lors, j'ai commencé à mixer ces deux formes d'expression artistique afin que mes deux passions soient complémentaires. J'ai participé à un parcours d'artistes, à des expositions collectives et individuelles à Bruxelles, au Japon et au Congo. Les thèmes de mes œuvres sont en général liés à la femme, aux émotions et aux ressentis de la vie

LDB : vous venez de clôturer l'exposition « Hortensiasme », pourriez-vous nous en expliquer le concept ?

O : j'ai commencé à travailler sur cette série depuis 12 mois. Je me suis rendu compte que les hortensias étaient des fleurs plus nobles

que les orchidées ou les roses pour lesquelles j'avais développé une grande passion auparavant. La particularité de l'hortensia est qu'elle reste belle, qu'elle soit fraîche, séchée ou morte. En outre, elle varie, change de couleur ou de texture. J'aime les caractéristiques de cette fleur qui représente la femme, à sa manière. La femme n'est jamais toute linéaire et toute simple. Elle a des variations et peut passer de la douceur à la force. De la même manière, les couleurs des hortensias changent selon les saisons. J'ai donc mixé l'hortensia avec des corps de femmes, qui demeurent mon thème de prédilection. J'ai trouvé que c'était un mélange intéressant et profond. J'ai exposé une quinzaine d'œuvres mais mes séries sont toujours illimitées.

LDB : comment pourriez-vous décrire le style d'Odewa ?

O : Ce sont des photos peintures tout simplement. Un mixage de peinture et de photographie fait sur du papier de riz que j'utilise depuis 5 ans. C'est une matière beaucoup plus facile à manier que la toile. À la fois humide et sèche, elle est très agréable à manipuler.

LDB : Pourquoi avoir choisi la femme comme sujet principal de vos œuvres ?



L'artiste Odewa

O : je suis une femme et je pense être en mesure de comprendre la psychologie des femmes. Quand je prends une femme en photo, j'essaie de mettre en exergue et à mieux interpréter les différentes émotions qu'elle exprime à travers son regard, sa façon de s'asseoir ou de croiser ses mains.

LDB : Combien d'exposition avez-vous fait en RDC et sur quels thèmes ?

O : Ma première exposition au Congo a été chargée d'émotions. Elle était intitulée « All about dream » (Tout sur le rêve). C'était

une exposition de peintures puisqu'à l'époque, c'était la seule forme d'expression artistique que je pratiquais. Elle était caractérisée par l'utilisation de beaucoup de couleurs chaudes, de formes et de symboles. Le thème tournait autour du retour aux sources et des émotions enfouies. La deuxième exposition intitulée : « Femme é Senss », s'est déroulée l'année dernière. C'était un mélange entre ma première exposition de photos-peintures « Introspection » et la deuxième « Hemda ». L'exposition voulait, encore une fois, refléter les différentes émotions ressenties par les femmes.

LDB : pensez-vous que vos œuvres sont appréciées au Congo de la même manière qu'en Belgique ?

O : je suis agréablement surprise, même si on me dit souvent que mes œuvres sont peut-être un peu trop osées pour l'Afrique. C'est vrai que je ressens parfois certaines réticences, mais il y a

une grande évolution dans la perception de mes œuvres par le public. Je remarque une différence dans le regard.

LDB : Quels sont vos modèles ?

O : Au Congo, j'apprécie énormément le travail de maître Liyolo. Ses sculptures sont magnifiques. Au niveau de la peinture, les œuvres de Frida Kahlo me touchent particulièrement. J'apprécie également le travail de Rothko, Picasso et d'autres encore.

LDB : après Hortensiasme, quelle sera votre prochaine exposition ?

O : Hortensiasme ne va pas rester une exposition unique et isolée. C'est plutôt devenu un fil conducteur pour toutes mes prochaines expositions car elle englobe tout ce que je veux exprimer dans mon art.

LDB : prévoyez-vous de futures expositions en Afrique ?

O : oui ! J'aimerais beaucoup exposer à nouveau en RDC car c'est mon pays d'origine. D'autres pays m'intéressent également comme la Tanzanie, l'Afrique du sud. En dehors de l'Afrique, j'aimerais à nouveau présenter mes œuvres en Asie, un continent auquel je voue un attachement particulier.

Patrick Ndungidi

DIVISION 1

V.Club bat difficilement Dragons à Kinshasa

La première place de la manche aller, dans la zone de développement ouest du championnat national de football, est très disputée entre l'AS V.Club et le Daring Club Motema Pembe, les deux principaux clubs rivaux de Kinshasa. Les Dauphins Noirs ont momentanément repris la tête après leur victoire sur les Monstres de Dragons/Bilima en 9e journée.



V.Club vainqueur de Dragons/Bilima

L'AS V.Club a battu, le 1er novembre, au stade Tata-Raphaël l'AS Dragons/Bilima par la marque étonnante d'un but à zéro. C'était en match comptant pour la 9e journée de la zone de développement ouest du 21e championnat national de football -Division 1-. L'unique but de la partie a été inscrit de la tête, à la 44e minute, par le défenseur central Padou Bom-punga, reprenant de la tête une balle arrêtée d'Héritier Luvumbu Nzinga. Les Dauphins Noirs se sont créés plusieurs occasions de but, preuve de leur emprise sur le jeu. Toutefois, les joueurs du coach Florent Ibenge se sont ex-

posés à quelques contre-attaques, comme à la 88e minute lorsque l'attaquant Katembo Leta a failli réussir un hold-up. Le gardien de but camerounais de V.Club, Nelson Lukong, a dû s'employer, avec une claquette pour détourner une frappe lourde du jeune attaquant des Monstres, évitant une égalisation de dernière minute. Avec ce succès, V.Club a pris provisoirement la tête du classement de la zone de développement ouest avec un total de 21 points, sous réserve du résultat du match entre le Daring Club Motema Pembe et le SC Rojolu programmé pour le 3 novembre. Dans la

zone de développement est, Nika s'est imposé, au stade Lumumba de Kisangani, face à Muungano de Bukavu par deux buts à un. Et l'AS Dauphin Noir de Goma a fait, le 30 octobre, au stade des Volcans de Goma un match à égalité d'un but partout avec le CS Makiso de Kisangani. Et dans la zone de développement centre sud, le CS Don Bosco a eu raison, le même 1er novembre au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, de la formation du JS Groupe Bazano, par un but à zéro.

Martin Engimo

SÉCURITÉ MARITIME-GOLFE DE GUINÉE

L'opération Corymbe instruit des marins ghanéens dans le contrôle des pêches et la lutte contre le narcotrafic ou la piraterie

Dans Le cadre de l'opération Corymbe, l'équipage du Bâtiment de projection et de commandement (BPC) Mistral, dans les eaux du golfe de Guinée vient de réaliser plusieurs instructions au profit de la marine ghanéenne visant à renforcer ses capacités de surveillance maritime.

Une vingtaine de marins ghanéens ont été initiés aux techniques de base pour effectuer une visite dans le cadre du contrôle des pêches, de la lutte contre le narcotrafic ou la piraterie. Il a été également organisé un exercice incendie et un rappel des notions de communication et d'interrogations maritimes. Les plongeurs du Mistral ont aussi réalisé avec leurs homologues ghanéens une reconnaissance de plage à proximité du port de Tema. L'exercice final a permis d'appliquer les connaissances acquises en situation réelle. Cette instruction opérationnelle s'inscrit dans la continuité de l'action menée par les forces de présence françaises au titre de la coopération régionale, a-t-on appris. Une coopération mise en œuvre essentiellement par les États africains pour renforcer leur coopération

collective, en s'appuyant sur la présence de bâtiment comme ceux de la mission Corymbe.

Rien qu'en 2015, vingt cinq Programmes d'instruction opérationnelle (PIO) « Marine » ont été réalisés pour le Ghana, complétés par des exercices régionaux (Nemo) et des interactions d'opportunité réalisées à l'occasion d'escales.

La mission Corymbe est quasi permanente dans le golfe de Guinée depuis 1990. Elle est assurée par les forces armées françaises et vise deux objectifs majeurs: participer à la protection des intérêts français dans la zone et participer à la diminution de l'insécurité maritime, en aidant les marines riveraines à renforcer leurs capacités d'action dans les domaines de la sécurité et de la surveillance maritime.

Le BPC Mistral actuellement déployé en Corymbe complète le dispositif français prépositionné en Afrique au Gabon, Côte d'Ivoire et Sénégal. Il peut également apporter son soutien à d'autres opérations d'aide aux populations, de sécurisation ou d'évacuation de ressortissants.

Noël Ndong

MUSIQUE

L'artiste guinéen Mohi Kouyaté ouvre le mois de novembre à Yaro

Plusieurs activités sont prévues, ce mois de novembre, à l'Espace culturel Yaro de Loandjili, dans l'arrondissement 4 de Pointe-Noire avec en ouverture le 3 novembre l'échange artistique avec l'international Mohi Kouyaté, en résidence de création à l'Institut français de Pointe-Noire.

Le chanteur et guitariste mandingue, Mohi Kouyaté, animera un master class « Guitare mandingue » à l'intention des artistes de la ville. Un moment d'échanges où la tradition et le modernisme se marieront pour produire des sonorités riches et attrayantes.

Le 12 novembre, Yaro accueille le collectif Bayaya, un conglomérat d'auteurs compositeurs qui s'illustrent en musique urbaine notamment le hip hop. Ce groupe qui fera aussi, par la même occasion sa sortie officielle, va présenter un répertoire riche et varié où les thèmes tels que: l'espoir, l'unité, la persévérance etc, sortiront des voix



< Sans données à partir du lien >

et du groove des rappeurs Dasso pop, Dory Steen et Sandrell, Duchel Griffé, Je'nf Biyeri, Melos Destroy, Shaab Joe... Cette année, l'innovation dans la programmation à l'Espace Yaro se situe dans la projection d'une conférence-débat d'une ou des personnalités mondialement reconnues sur un sujet marquant de l'histoire humaine. « Code noir » est le thème de la conférence animée le 2 octobre 2008 à l'IUT d'Angers en France par l'économiste et ethnologue malien, Many Camara sur les mécanismes de domination à travers les codes qui ont régi le quotidien des populations noires dans les îles françaises aux temps de

l'esclavage et de la colonisation. Le public de Yaro va revivre le 17 novembre ce haut moment d'échanges et de partage très enrichissant.

Le 19 novembre, il sera projeté dans cet espace un film documentaire : « Faites le mur de l'anglais Banksy ». Une sorte de révisitation des œuvres de cet adepte de l'art urbain, une forme d'art contempo-

rain qui regroupe différentes disciplines appliquées dans la rue.

Le mois de novembre prend fin le 28 avec la représentation théâtrale de la pièce « Stèles du point du jour » par l'association Tchicaya U'Tamsi de Brazzaville. Une adaptation théâtrale d'un texte du poète Gabriel Mwènè Okoundji et mise en scène par Antoine Yirrika. Tous les samedis à partir du 7 novembre, l'Espace culturel Yaro organise des ateliers théâtres pour les jeunes qui créeront, le long de l'année, des spectacles qu'ils joueront devant leurs parents, les amis et le public.

Hervé Brice Mampouya

CONGO TERMINAL

Des journées sportives pour dire adieu au directeur général sortant

Dans le but de faire leurs adieux à l'ancien directeur général, Michel Antonelli, le comité sportif de Congo Terminal avait lancé en début du mois d'août des journées sportives dont le verdict a été donné le 31 octobre au Complexe sportif de Pointe-Noire à travers les finales de football, de boxe et de nzango.

En effet content de l'œuvre réalisée par l'ancien directeur général durant les trois (3) ans passés à la tête de Congo Terminal, notamment pour son assistance dans la création du Comité sportif, les agents de la société regroupés au sein d'un comité sportif ont organisé des journées sportives pour rendre hommage au président d'honneur. Michel Antonelli le directeur général sortant de Congo Terminal, Laurant Palayer le directeur entrant et d'autres cadres de la société ont assisté à des finales très intéressantes au Complexe sportif de Pointe-Noire. Au football le tournoi a été remporté par FC Portic face à Terex sur quatre équipes ayant pris le départ. Au nzango le Port l'a emporté sur la direction générale en aller-retour. Le tournoi de boxe a été cependant gagné par Mougabio qui s'est imposé face à Bivihou Makita sur huit boxeurs engagés. S'adressant aux autorités, le président du comité sportif, Alphonse Mananga a, au

nom de tous les agents, remercié Michel Antonelli qui durant son mandat a soutenu de manière indéfectible toutes les activités sportives organisées au sein de l'entreprise ainsi que la création du comité sportif. « Nous avons pensé que la meilleure façon de vous dire au revoir, ce n'était que d'organiser des journées sportives. Vous avez su valoriser le sport en milieu du Travail », a-t-il dit avant de demander au successeur de veiller à la poursuite de cette œuvre. Prenant la parole, Michel Antonelli s'est félicité de la collaboration qui a régné entre les agents pendant son mandat. « Vous avez donné le meilleur de vous-même et on a vu la motivation des uns et des autres, je vous demande à tous et à toutes de continuer », a-t-il dit Michel Antonelli.

De son côté Laurent Palayer le nouveau patron de Congo Terminal, s'est engagé à continuer l'œuvre commencée par son prédécesseur. « C'est la première fois que j'assiste à ce genre de compétition. Franchement je suis épaté du niveau technique des joueurs. Je félicite le comité sportif pour le travail fait et je vous rassure que je vais continuer la loi initiée par mon prédécesseur, Michel Antonelli ».

Charlem Léa Legnoki

CLIMAT

Pékin donne son accord à François Hollande pour « un accord global et juridiquement contraignant »

En prélude à la COP21 qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre à Paris, le président français François Hollande s'est rendu en Chine pour obtenir de son homologue chinois Xi Jinping, l'appui indispensable pouvant permettre de limiter à 2°C le réchauffement de la planète. La Chine étant considéré comme le premier pollueur de la planète, émettant 25% GES.

« Je suis en Chine pour préparer la conférence sur le climat, pour obtenir des autorités chinoises la possibilité de nous soutenir pour avoir un accord global et ambitieux, pour que la planète puisse être préservée. [...] L'appui des Chinois est essentiel », a déclaré François Hollande à son arrivée à Chongqing, dans le nord de la Chine. Pour la Chine, il est « l'arbitre de la négociation ». Pour le président français le réchauffement climatique est un enjeu humanitaire, et économique. Il a aussi plaidé pour la croissance verte.

Dans une déclaration commune, Paris et Pékin se disent prêts à « œuvrer ensemble pour parvenir à un accord global ambitieux » lors de la COP21. L'objectif du sommet de Paris étant de ralentir le réchauffement climatique de la planète.

François Hollande et Xi Jinping annoncent avoir trouvé un terrain d'entente afin de « parvenir à un accord ambitieux », lors de la conférence sur le climat (COP 21), qui se tiendra à Paris. Des mécanismes de suivi des engagements attendus ont également été annoncés dans le cadre de l'accord. Les engagements pris feront l'objet d'une

« revue complète tous les cinq ans ».

François Hollande parle « d'un pas majeur » vers un « accord juridiquement contraignant ». « Avec cette déclaration, nous avons posé les conditions qui nous permettent d'entrevoir un succès », convaincu qu'un « accord est désormais possible ».

L'objectif principal du sommet parisien tel qu'il est formulé par la France est de ralentir le réchauffement climatique sur la planète. Paris souhaite faire de cette rencontre une plate-forme de discussions internationales et une vitrine du progrès technique en matière de protection de l'environnement.

L'objectif d'une hausse limitée de 2°C reste atteignable selon l'ONU

Dans un rapport de 55 pages rendu public le 30 octobre, l'ONU a prévenu que les engagements des États contre le réchauffement étaient pour l'heure insuffisants: ils devraient permettre de contenir la hausse des températures à 2,7 °C à la fin du siècle, soit davantage que l'objectif visé d'une hausse limitée à 2 °C. Mais elle a reconnu dans un communiqué qu'« un effort mondial sans précédent (était) en cours », et que l'objectif des 2 °C restait atteignable.

Pour dresser ce diagnostic, les experts onusiens ont procédé à la compilation des engagements de réduction des émissions de GES prises par 146 des 195 Etats membres de la convention sur le climat qui représentent 86% des émissions mondiales.

Noël Ndong

PÉTROLE

Les réserves pétrolières de l'Afrique s'élèvent à 120 milliards de barils, selon la Bad

Une étude de la Bad révèle que l'Afrique dispose à ce jour de réserves équivalentes à 120 milliards de barils de pétrole et 600 millions d'hectares de terres arables.

C'est ce qu'a laissé entendre la directrice de l'Institut africain de développement économique et de planification (Idep-Cea), à l'occasion d'un dialogue de haut niveau sur les politiques harmonisées de gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, selon les estimations les plus récentes, les revenus du pétrole, du gaz et des minerais dont les découvertes sont récentes pourraient rapporter entre 9% et 31% de recettes publiques supplémentaires à certains pays du continent au cours des dix prochaines années.

N.Nd.

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE RUSSIE 2018

Vingt- un Diabes rouges pour affronter l'Ethiopie

Vingt-un Diabes rouges ont été retenus par Claude Le Roy pour la double confrontation contre l'Ethiopie. Ces matches s'inscrivent dans le cadre des préliminaires de la Coupe du monde, Russie 2018.

Sur le chemin menant vers l'intégration des groupes des éliminatoires de la prochaine Coupe du monde, le Congo croise sur son chemin l'Ethiopie. Le match aller se disputera le 14 novembre à Addis Abéba et le retour le 17 novembre à Brazzaville, selon le programme communiqué par la Fédération internationale de football association. Le vainqueur de cette confrontation sera logé dans l'un des cinq



Les Diabes rouges (Photo Adiac)

groupes de quatre. Il disputera un mini-championnat entre octobre 2016 et novembre 2017, à l'issue duquel, seul le premier de chaque groupe sera qualifié à la phase finale de la Coupe du monde 2018, en Russie. Pour ce match important, Claude Le Roy sera pour la première fois depuis qu'il entraîne les Diabes rouges, privé des services de Fodé Doré, auteur d'un quadruplé à Bissau. Le joueur d'Angers s'est blessé lors de la dernière séance d'entraînement avant le déplacement à Monaco. Victime d'une facture du tibia qui l'éloigne du terrain pendant plusieurs mois, il a été opéré le 2 novembre. Pour le remplacer, Claude Le Roy a rappelé Kevin Koumbemba. Le Brestois aura à cœur, l'envie de se racheter après sa dernière prestation décevante face au Ghana, lors de l'inauguration du stade de Kintélé.

Sur la liste de Claude le Roy, Philtzgerarld Mbaka (Getafe/Espagne) n'est pas retenu. L'on remarque néanmoins, le retour d'un cadre de l'équipe, Francis N'Ganga, le héros de la qualification du Congo à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, Guinée Equatoriale 2015, grâce à son but inscrit sur coup franc face au Soudan. Le joueur de Charleroi n'avait plus porté le maillot

de l'équipe nationale depuis le retour de la CAN. Il a manqué deux matches des éliminatoires de la CAN 2017 et deux autres, respectivement contre le Ghana et le Bénin, comptant pour des journées FIFA. Boris Moubhio de l'AC Léopards retrouve

sa place en sélection. Chansel Massa l'a perdue.

La liste des 21 Diabes rouges contre l'Ethiopie

Gardiens : Christoffer Henri Mafoumbi (sans club) Pavelh Ndzila (Etoile du Congo).

Défenseurs : Baudry Marvin Tony (Zulte Waregem/ Belgique), Dimitri Davy Magnokélé Bissiki (AC Léopards de Dolisie), Francis Nganga (Sporting Charleroi/ Belgique), Sagesse Babelé (AC Léopards de Dolisie), Boris Moubhio Ngounga (AC Léopards de Dolisie), Cosme Andrelly Antoni Mavoungou (Diabes noirs), Carof Bakoua (AC Léopards de Dolisie), Arnold Davy Bouka Moutou (SCO Angers/ France)

Milieu du terrain : Merveil Valthy Streeker Ndockyt (Cara), Prince Alban Oniangué (Reims/ France), Delvin Ndinga (Lokomotiv Moscou/ Russie) Bel Durel Avounou (Caen/ France) Hardy Alain Samarange Binguila (AJ Auxerre/ France), Justalain Moïse Nkounkou (AC Léopards de Dolisie).

Attaquants : Bersyl Obassi Ngatsongo (Etoile du Congo), Thievy Guivane Bifouma Koulossa (Grenade/ Espagne), Georges Kader Bidimbou (AC Léopards de Dolisie), Kévin Brandon Koumbemba (Brest/ France) et Junior Makiessé Mouzita (AC Léopards de Dolisie).

James Golden Eloué

MONDIAL 2018

Le groupe nigérian pour affronter le Swaziland

Sunday Oliseh, le sélectionneur du Nigeria, a publié la liste des 23 joueurs appelés à affronter le Swaziland pour le compte du 2^e tour préliminaire des éliminatoires du Mondial 2018 (aller à Lobamba le 13 novembre et retour le 17 novembre à Port Harcourt) Pour cette double opposition, le vainqueur des Jeux olympiques 1996 ne pourra pas compter sur Emmanuel

Emenike (Al Ain), qui a annoncé sa retraite internationale courant octobre (à 28 ans... officiels). Obafemi Martins, 31 ans, fait donc son retour en sélection, lui qui compte déjà 40 sélections et 18 buts. Notons aussi l'absence de Vincent Enyeama, qui a également pris sa retraite internationale. Il est remplacé numériquement pas le jeune Dele Alampasu, 18 ans.

Les 23 Super Eagles

Gardiens : Carl Ikeme (Wolverhampton Wanderers/Angleterre/2^e division), Ikechukwu Ezenwa (Sunshine Stars), Dele Alampasu (CS Feirense/ Portugal/2^e division)

Défenseurs : Abdullahi Shehu (Uniao da Madeira/Portugal/1^{re} division), Kalu Orji (Enugu Rangers), Elderson Echiejile (AS Monaco/ France/1^{re} division), Chima Akas (Sharks FC), Leon Balogun (FSV Mayence/Allemagne/1^{re} division), Godfrey Oboabona (Caykur Rizespor/ Turquie/1^{re} division), Efe Ambrose (Celtic FC/Ecosse/1^{re} division), Austin Oboroakpo (Abia Warriors)

Milieux : Ogenyi Onazi (Lazio Rome/Italie/1^{re} division), Paul Onobi (Sunshine Stars), John Mikel Obi (Chelsea/Angleterre/1^{re} division), Rabiu Ibrahim (AS Trencin/Slovaquie/1^{re} division), Wilfred Ndidi (KRC Genk/ Belgique/1^{re} division), Sylvester Igboun (FC UFA/Russie/1^{re} division)

Attaquants : Ahmed Musa (CSKA Moscou/Russie/1^{re} division), Moses Simon (La Gantoise/Belgique/1^{re} division), Odion Ighalo (Watford/ Angleterre/1^{re} division), Ezekiel Bassey (Enyimba), Alex Iwobi (Arsenal/Angleterre/1^{re} division), Obafemi Martins (Seattle Sounders/ USA/1^{re} division)

Camille Delourme



Sunday Oliseh devra faire sans Emmanuel Emenike, qui a annoncé sa retraite internationale (crédits photo adiac)

COUPE DU MONDE U-17

Le Nigeria et le Mali dans le dernier carré

Il y a une forte probabilité que les deux Africains se retrouvent en finale puisque, le Nigeria et le Mali poursuivent sans trop de difficultés leur aventure au Chili. Les deux sélections africaines sont qualifiées pour les demi-finales.

Le jeudi 5 novembre, le Nigeria affronte le Mexique, quelques heures, après la rencontre Mali-Belgique. Ces deux sélections font l'honneur de l'Afrique depuis le début du tournoi. Les Nigériens ont sorti les Brésiliens en leur imposant une défaite de 3-0 lors des quarts de finales de la compétition. Les Nigériens ont fait la différence en l'espace de cinq minutes. Victor Osimhen ouvrait le score à la 29^e minute. Kingsley Michael a doublé la mise dans la minute qui suivait puis Udochukwu Anumudu a alourdi le score à la 34^e minute.

Le Mexique : l'adversaire du Nigeria en demi-finale n'a perdu aucun match

Lors des quarts de finale, le Mexique, quant à lui, a écarté le Chili 4-1. En huitièmes de finale, les Mexicains avaient éliminé l'Equateur 2-0. Dans les matches de groupes, le Mexique a débuté par une victoire face à l'Argentine 2-0 avant de concéder un nul (0-0) face à l'Australie puis l'emporter devant l'Allemagne 2-1. Depuis le début du tournoi, il n'a perdu aucun match contrairement au Nigeria qui concédait une défaite face à la Croatie lors de la dernière journée des matches de groupes. Mais les Nigériens, champions du monde en titre, ont un statut à défendre.

Le Mali a écarté la Croatie grâce au but de Koita à la 20^e minute. Il retrouve, pour la deuxième fois, la Belgique. Pendant leur première sortie en compétition, les deux équipes avaient fait jeu égal de 0-0 avec d'énormes occasions manquées par les Africains. Depuis lors, les champions d'Afrique ont collectionné des victoires alors que la Belgique concédait une défaite de 0-2 face à l'Equateur. Mais à l'étape du second tour la Belgique a assuré en battant respectivement le Costa Rica 1-0 en huitièmes puis la Corée du sud 2-0.

J.G.E.

BASKET

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Pro A, 6^e journée

Corrigé à Monaco lors de la 5^e journée, Rouen s'est repris face à Chalon-sur-Saône (92-87). Jean-Michel Mipoka a joué 30 minutes pour 16 points, 3 rebonds (2 défensifs), 6 passes décisives, 2 pertes de balle, 4 fautes commises pour 1 subie et +16 d'évaluation.

Deuxième victoire de rang pour le Paris-Levallois qui s'adjuge le derby face à Nanterre (61-58). Giovan Oniangué a joué 27 minutes pour 6 rebonds défensifs, 1 passe décisive, 1 interception, 1 perte de balle, 2 fautes commises pour 2 subies et +3 d'évaluation. Steed Tchicamboud n'a joué que 4 minutes pour 1 passe décisive et 2 fautes commises et -1 d'évaluation.

Limoges corrige Cholet (80-55). Nobel Boungou Colo a joué 29 minutes pour 17 minutes pour 3 rebonds, 2 passes décisives, 1 perte de balle, 1 faute commise et +3 fautes subies et +15 d'évaluation.

Orléans et Luc Loubaki s'inclinent à Gravelines (53-71). Le jeune meneur de jeu franco-congolais a joué 11 minutes pour 4 points, 2 rebonds, 1 interception, 3 pertes de balle, 1 faute commise et +2 d'évaluation.

Elie Okobo n'a pas joué lors du succès de Pau face à Nancy (108-104).

Limoges remonte à la 3^e place avec 4 succès et 2 défaites. Orléans est 10^e avec 3 succès, devant Pau, 11^e. Paris-Levallois est 12^e avec 2 succès, tout comme Rouen, 15^e.

Pro B, 2^e journée

Nantes ne fait pas de détail à Saint-Chamond (96-78) avec un bon Paccelis Morlende, qui a compilé 11 points, 1 rebond, 2 interceptions, 2 pertes de balle, 2 fautes subies et +10 d'évaluation en 11 minutes. Karl-David Nkounkou a lui joué 17 minutes pour 4 minutes, 1 rebond défensif, 2 blocs défensifs, 1 contre subi, 1 perte de balle, 1 faute commise pour 2 subies et +0 d'évaluation.

Fos-sur-Mer chute à Orchies (72-80). Loïc Akono a joué 25 minutes pour 7 points, 5 rebonds défensifs, 1 passe décisive, 2 interceptions, 4 fautes commises pour 4 subies et +13 d'évaluation.

Nantes et Fos-sur-Mer sont 7^e et 8^e avec 1 succès et 1 défaite.

Championnat des réserves, 6^e journée

Le Mans s'impose de deux points à Chalons-Reims (67-65). Earvine Bassoumba a joué 19 minutes pour 11 points, 6 rebonds, 1 faute commise pour 4 subies, 1 interception, 2 perte de balle, 1 bloc défensif et +10 d'évaluation.

Les Espoirs du Paris-Levallois n'imitent pas les pros et s'inclinent à domicile face à Nanterre (50-56). Frédéric Loubaki a joué 15 minutes pour 7 points, 1 rebond, 5 fautes commises pour 3 subies, 1 interception pour 2 pertes de balle et +2 d'évaluation.

Cholet l'emporte à Limoges (72-60) avec 4 points, 7 rebonds, 1 passe décisive, 4 fautes commises pour 1 subie, 2 interceptions et +11 d'évaluation en 17 minutes. Pau bat Nancy (68-60) avec un énorme Elie Okobo, meilleur joueur du match avec 20 points, 6 rebonds, 3 fautes commises pour 8 subies, 4 interceptions pour 1 perte de balle et +32 d'évaluation en 38 minutes. Enorme.

Les Béarnais de Pau sont seuls leaders avec 6 succès, loin devant Le Mans, Paris-Levallois et Cholet (8^e, 11^e et 12^e avec 3 victoires).

C.D.